

RENCONTRE EUROPEENNE

**QUELLE DEFENSE POUR
L'EUROPE?
UN BILAN, DES PERSPECTIVES**

**16 Juin 2008
Institut Goethe**

**Organisée par Europartenaires
et la Friedrich Ebert Stiftung Paris**

SOMMAIRE

Introduction

- **Jean-Noël Jeanneney**, président d'Europartenaires, professeur des Universités à Sciences-Po Paris, ancien ministre
- **Hubert Védrine**, ancien ministre des Affaires étrangères, associé gérant d'Hubert Védrine Conseil

Table ronde 1

Modérateur: **Jean-Noël Jeanneney**

Intervenants:

- **Louis Gautier**, conseiller maître à la Cour des comptes, ancien conseiller chargé des questions stratégiques et de défense auprès du Premier ministre
- **Jörn Thiessen**, député au Bundestag
- **Général Jean-Paul Perruche**, consultant, ancien directeur général de l'état-major européen
- **Sir Peter Westmacott**, ambassadeur du Royaume-Uni à Paris

Table ronde 2

Modérateur: **Ernst Hillebrand**, directeur de la Friedrich-Ebert-Stiftung Paris

Intervenants:

- **Patricia Adam**, députée du Finistère, membre de la commission parlementaire de la défense nationale et des forces armées

- **Hans-Peter Bartels**, député au Bundestag

- **Pascal Boniface**, directeur de l'IRIS (Institut des relations internationales et stratégiques)

- **Jean-Claude Mallet**, conseiller d'Etat, président de la commission chargée du *Livre blanc* de la défense et de la sécurité nationale

Conclusion

- **Elisabeth Guigou**, présidente fondatrice d'Europartenaires, députée de la Seine-Saint-Denis, ancienne ministre

Annexe 1: biographies des intervenants

Annexe 2: organisateurs de la rencontre

Introduction

Jean-Noël Jeanneney

Les leçons du rejet, en 1954, de la Communauté européenne de défense

Je me réjouis que la publication, demain, du *Livre Blanc*¹ vienne donner aux questions dont nous allons débattre une actualité tout à fait particulière. Pour ma part, c'est précisément la pression de cette actualité qui me donne le goût - une sorte de déformation professionnelle - de revenir en arrière, persuadé que je suis qu'il peut être fructueux, quand on prend du recul, de hiérarchiser les objectifs, les raisonnements et les passions si présentes en cette affaire, et peut-être de débusquer quelques rebonds de l'Histoire, quelques permanences qui peuvent être riches d'enseignement.

A cet égard, l'épisode de la **Communauté européenne de défense**, qui, dans l'histoire des relations entre la France, l'Europe et l'armée a été le moment le plus paroxystique depuis 1945, me semble être un bon exemple. Alors que, le plus souvent, les questions militaires et l'interrogation sur ce que doit être la défense d'une grande nation sont traitées à quelque distance de la curiosité des citoyens et même parfois hors de leur attention - sauf lors des guerres de décolonisation -, au contraire, au moment de la CED, en 1954, ce fut un maelström de passions, qui ont impliqué l'opinion française dans son ensemble, sous le regard inquiet, parfois sidéré, des Etats membres de la CECA² et des autres nations du continents européen. Si l'on compare cet épisode à l'affaire Dreyfus - même intensité des affrontements, même importance des principes agités -, la comparaison s'arrête là, parce que l'on sait que Dreyfus était innocent, alors qu'il est plus difficile, évidemment, de savoir s'il était

¹ *Défense et sécurité nationale. Le Livre Blanc*. Paris, Ed. Odile Jacob et Documentation Française, juin 2008. 2 vol. (Commission du *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale*, présidée par Jean-Claude Mallet.

² Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, signé le 18 avril 1951 par le Benelux, la France, la République fédérale d'Allemagne et l'Italie.

bon, à l'époque, d'être cédiste ou anti-cédiste et j'ai bien l'intention de laisser la question ouverte.

Même si l'on m'objecte qu'il y a plus d'un demi-siècle - c'était alors l'immédiat après-guerre, dans un monde bipolaire où seules les deux grandes puissances (Etats-Unis, URSS) étaient dotées de l'arme nucléaire, et où l'Europe s'éprouvait comme directement menacée par l'Empire soviétique -, l'équilibre du monde était tout différent de celui d'aujourd'hui, après la chute du Mur de Berlin et avec les progrès des technologies et la diffusion de l'armement nucléaire, je pense que nous pouvons, de l'étude de ces années cinquante, tirer quelques réflexions.

On se souvient que l'émergence du projet de Communauté européenne de défense est la conséquence directe du succès de la CECA, inattendu pour certains, qui s'était dessiné grâce à la rencontre d'une habileté tactique et de convictions stratégiques. Ce succès une fois acquis, ils furent nombreux, notamment toute l'équipe qui travaillait avec Jean Monnet, à souhaiter aller de l'avant. Ce fut le secteur de la défense que l'on choisit, notamment à l'initiative de René Pleven, alors président du Conseil, à qui Jean Monnet avait proposé l'idée d'une armée européenne³. Ceux qui étaient à l'origine de cette idée eurent le sentiment qu'une réussite serait symbolique d'un rapprochement, car toute défense touche à la souveraineté nationale et à la politique étrangère tout entière, dont le général De Gaulle se plaisait à dire que "les trois leviers qui [la] commandent [sont] la diplomatie qui l'exprime, l'armée qui la soutient et la police qui la couvre".

Les péripéties de cette aventure furent dominées par le souci des Américains, dans l'atmosphère de la guerre de Corée commencée en juin 1950, de voir la République fédérale d'Allemagne prendre sa part du fardeau de la défense contre la menace communiste. Ce qui explique la décision du gouvernement français d'aller dans ce sens, malgré les réticences de certains - dont le père de la CECA, Robert Schuman -, puis la signature à Paris, le 27 mai 1952, du traité de Communauté européenne de défense par

³ La proposition de Jean Monnet d'une "armée européenne unifiée du point de vue de son commandement, de son organisation, de son équipement et de son financement, et placée sous la direction d'une Autorité supranationale unique" aboutit au texte présenté par René Pleven à l'Assemblée nationale, le 24 octobre 1950.

les six Etats de la CECA. On a parfois oublié l'importance de ce que prévoyait le traité de Paris, avec juxtaposition de bataillons nationaux - pour chacun des six pays signataires - et de bataillons européens. Mais en 1954, après deux années de débats, de controverses, de positions contradictoires, l'Assemblée nationale française refusa de le ratifier, ce que les cédistes appelèrent le "crime du 30 août".

Il me semble intéressant de considérer ce qu'a été le contenu de la querelle dans les années cinquante et ce qu'elle peut nous apprendre encore maintenant, en allant évidemment au delà de ce qui était alors le ver dans le fruit, c'est-à-dire cette contradiction interne, que Raymond Aron a résumée de façon faussement plaisante en disant que les Français voulaient une armée allemande moins forte que l'armée française mais plus forte que l'armée soviétique. Je retiendrai en particulier trois grandes interrogations qui, me semble-t-il, restent centrales aujourd'hui.

- Doit-on accepter que, dans le domaine de la défense comme ailleurs, les institutions précèdent l'affirmation d'une volonté politique commune?

On voit clairement, à l'époque de la CED, l'opposition de deux personnages, de deux philosophies, de deux tempéraments. A Jean Monnet, qui citait volontiers cette phrase d'Amiel que "seules les institutions deviennent plus sages car elles accumulent l'expérience collective", le général De Gaulle répondait que cela n'avait pas de sens de créer artificiellement quelque chose - la CED en l'occurrence - qui lui apparaissait comme une sorte de "Frankenstein", avant que cette machine puisse être habitée par la démonstration d'une détermination parfaite, et de vouloir résoudre le problème de la sécurité du continent européen "par mélanges alchimiques, combinaisons algébriques et formules cabalistiques"⁴, trois expressions dont je ne suis pas certain qu'elles aient entièrement disparu de l'esprit de ceux qui travaillent aujourd'hui à l'unité européenne. Le général De Gaulle critiquait notamment l'idée de créer un Commissariat équivalent à celui de la Haute Autorité et qui ne soit responsable ni devant une assemblée, ni devant les Etats:

⁴ Discours du 12 septembre 1951.

il pensait que ce qui pouvait marcher s'agissant du charbon et de l'acier ne le pouvait pas dans le domaine de la défense, au centre de la souveraineté d'un pays. La conviction de Jean Monnet était, en face, que l'on sauverait l'héritage culturel, affectif, religieux, moral des nations en l'intégrant dans l'Europe. Pour le général De Gaulle, en revanche, on déferait la nation sans construire une Europe européenne. Parmi les formules que l'on entendait à l'époque à cet égard, j'en choisirai deux qui montrent l'intensité des passions: Jules Moch, ministre de la Défense, socialiste et violemment anti-cédiste, affirmait qu'il n'y avait rien eu d'aussi grave depuis le 10 juillet 1940 - les images de Munich ne sont pas loin - et le Comte de Paris, qui avait alors quelque audience, écrivait dans son bulletin que la France n'avait jamais eu à prendre de tels risques depuis le traité de Troyes d'Isabeau de Bavière, en 1420.

- Comment faire fonctionner une armée européenne? Comment travailler ensemble dans ce domaine?

Une discussion autour de ces questions traverse les états-majors et les politiques spécialisés: le choix des armements, l'organisation du recrutement, la continuité des opérations sur le terrain, la coopération en matière de renseignement, la langue à utiliser. On évoque notamment à ce propos ce qui s'est passé en 1917, au moment où l'arrivée des soldats américains avait provoqué des débats semblables jusqu'à la nomination du Maréchal Foch comme généralissime. Comment les commissaires travailleront-ils en acceptant d'être, comme le prévoient les textes, responsables exclusivement de la formation, du recrutement et de l'entraînement, alors qu'ils n'ont ni gouvernement pour les appuyer, ni chefs pour commander? Une fois ce travail accompli, les troupes seront mises à la disposition du chef des forces atlantiques, c'est-à-dire un général américain, ce qui me conduit à une troisième interrogation.

- La question de l'autonomie plus ou moins grande de l'Union européenne par rapport au grand allié américain.

Je rappellerai que les Américains, qui avaient d'abord hésité à soutenir la CED, s'étaient ensuite ralliés à ce projet avec beaucoup de détermination, et même de passion dans le cas du secrétaire

d'Etat Foster Dulles, qui pensait que le renforcement de la sécurité en Europe renforcerait aussi celle des Etats-Unis, notamment en barrant la route au communisme. Il déclara même, en décembre 1953, que si la CED échouait, les Américains se verraient contraints à une révision déchirante de leur politique extérieure et que la France serait exclue de la zone de défense. Son insistance fit le jeu des anti-cédistes, qui pensaient que l'Allemagne serait le cheval de Troie de l'Amérique.

Afin d'éclairer des séquences, des ressemblances partielles tirées du passé, je dirai que l'héritage de la collaboration de notre continent avec les Etats-Unis est à plusieurs niveaux.

→ **A court terme**, il y a eu, du fait de la déconfiture du projet de CED, un succès paradoxal de l'influence américaine. En effet, dès septembre 1954, la RFA est admise dans l'OTAN et l'UEO, née des accords de Paris d'octobre 1954, n'est alors qu'une organisation de concertation politique, sans moyens de nature opérationnelle⁵. On s'en remettait à l'Alliance atlantique et aux Nations Unies pour toutes les questions militaires sur le terrain.

→ **A moyen terme**, il ne faut pas oublier que le Plan Fouchet, présenté par le général De Gaulle en 1961, prévoyait la création d'une union d'Etats dans le but de "renforcer, en coopération avec les autres nations libres, la sécurité des Etats membres contre toute agression grâce à l'adoption d'une politique commune de défense". Malheureusement il y eut une réaction d'hostilité des Etats-Unis et de tous les atlantistes, qui craignaient qu'une intégration des questions de défense dans les compétences de la Communauté ne portât atteinte à l'Alliance atlantique.

→ **A long terme**, il s'agit en 1966, pour le général De Gaulle, de la question des relations de la France avec l'OTAN, sans pour autant quitter l'Alliance atlantique, relations qui sont aujourd'hui prégnantes à la fois dans l'ordre de la symbolique et du concret, et qui jouent un rôle essentiel.

Après cette esquisse de retour en arrière, je passe le relais à Hubert Védrine qui, sans ignorer quoi que ce soit de la richesse de

⁵ L'Union européenne occidentale sera réactivée à la fin des années quatre-vingts: avec le traité de Maastricht, elle deviendra le "bras armé" de l'Union européenne.

notre passé collectif, porte sur notre présent un regard lucide et sans concessions qui nous est toujours précieux.

Hubert Védrine

La défense: un terrain favorable à une avancée de la construction européenne

Quand on parle d'Europe de la défense, ce n'est pas de défense de l'Europe qu'il s'agit, car celle-ci est déjà bien défendue par des dispositifs existants: l'Alliance atlantique, les défenses nationales et, en particulier pour la France, la dissuasion nucléaire. On ne part pas d'une situation où les peuples découvrent qu'ils sont sans défense et se demandent comment ils vont s'organiser, avec quels moyens, quel budget, quelles stratégies, conventionnelles ou nucléaires, exclusivement défensives ou également offensives. D'ailleurs, aucun des progrès de ces dernières années, répertoriés sous le label "défense européenne", ne permettrait à l'Union européenne de se défendre face à une menace sérieuse venant d'une puissance hostile, telle qu'a pu l'être l'URSS de Staline.

Il s'agit essentiellement, en réalité, de donner à l'Union européenne en tant que telle, ou à ceux des pays membres qui le souhaitent, les moyens d'intervenir hors de ses frontières, dans des opérations dites de maintien de la paix ou, le plus souvent, de rétablissement de la paix. Il peut aussi être question d'une approche industrielle, afin d'essayer de regrouper les différentes industries d'armements des pays qui en ont gardé, dans la mesure où cette rationalisation semble plus logique qu'une concurrence dans un marché restreint. Mais chacun de ces objectifs rencontre des obstacles.

On reste donc dans le flou, mais un flou volontaire, et les débats sont difficiles quand on aborde la question de la défense de l'Europe, car il peut s'agir d'un terrain potentiellement favorable à des progrès d'intégration. C'est pourquoi on l'isole, même si cela semble un peu artificiel, pour en faire un terrain de démonstration et non pas celui de la nécessité et de la réponse à une menace.

Le choix du domaine de la défense comme symbole d'une volonté d'aller plus loin

Lorsque le Président Mitterrand et le Chancelier Kohl, après le conseil européen de Fontainebleau en juin 1984, parviennent enfin à se mettre d'accord sur un compromis permettant une relance de la construction européenne, l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, l'Acte unique et l'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission, ils se demandent dans quel domaine il va être possible de progresser. Ils choisissent celui de la défense, non pas parce qu'il y avait une menace pressante, mais parce qu'ils y voient un terrain favorable à des avancées, dont ils savent qu'elles ne seront que symboliques - les brigades franco-allemandes ne pouvaient pas changer les rapports de forces en Europe -, mais symboliques d'une volonté d'aller plus loin dans une Europe politique, par exemple, lorsque les conditions seraient réunies. Ce n'était facile ni pour l'un ni pour l'autre, compte tenu du contexte d'alors, et je me rappelle les nombreuses discussions auxquelles nous avons participé, Elisabeth Guigou et moi-même, avec leurs collaborateurs diplomates et militaires. Il s'agissait en réalité de démonstrations d'intention et d'annonces politiques, et non pas d'aller au feu la semaine suivante. Mais ces symboles étaient censés annoncer davantage.

Un début de politique extérieure et de sécurité commune

Avec le traité de Maastricht, en 1992, on a commencé à envisager, même si cela paraissait audacieux de le dire, la possibilité d'une "politique extérieure et de sécurité commune". Certes, on n'avait pas la naïveté de penser que la PESC allait être mise en œuvre aussitôt, et cela d'autant moins que certaines avancées ont coïncidé avec la désintégration de l'ex-Yougoslavie. Le désaccord général qui s'en est suivi, non seulement entre Yougoslaves, mais entre Européens membres ou non de l'Union européenne, membres ou non de l'OTAN, proches ou non des Américains ou des Russes, a été considéré comme une démonstration de l'incapacité des Européens, injustement car ils n'étaient pour rien dans la façon dont la Yougoslavie avait vécu depuis 1945. L'opinion a gardé la mémoire d'une sorte d'affirmation un peu prétentieuse de l'Union européenne de l'époque de sa capacité à avoir une politique étrangère commune et, en même temps, d'une incapacité

immédiatement démontrée de la politique étrangère européenne en formation.

Le compromis franco-britannique de Saint-Malo

Une longue période sans avancées spéciales voit le désaccord se cristalliser entre les positions françaises et britanniques. Les Britanniques campent sur leurs positions: l'Union européenne n'a pas à avoir de compétence en matière de défense et de sécurité, car c'est le rôle de l'OTAN et il ne faut pas faire double emploi et gaspiller ressources et énergie. Les Français, au contraire, continuent à parler d'un Europe de la défense capable de se construire en dehors de l'OTAN. C'est l'impasse. Mais chacun y mettant du sien, on aboutit en 1998 au compromis, très raisonnable, de Saint-Malo, les Britanniques reconnaissant que l'Union européenne a vocation à développer une certaine capacité en matière de défense, dès lors que cela se passe dans le parapluie général de l'Alliance atlantique et sans faire double emploi, et les Français reconnaissant qu'on ne peut pas agir hors de l'OTAN. On décide alors d'investir pour qu'il y ait des progrès en matière de défense.

Les propositions du traité de Lisbonne

Le bilan en 2008 n'est pas ridicule, car il y a eu un ensemble d'avancées de procédure sur les points de détail, en particulier quelques démonstrations de certains Etats membres pour mener ensemble sous le label "Europe" des missions ponctuelles, qui ont été utiles même si elles n'ont pas changé la face du monde - dans les Balkans, en Afrique. Mais on ne peut pas dire qu'il existe une défense européenne, tout au plus une participation des pays de l'Union européenne qui ont gardé des capacités militaires à des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix

Le traité de Lisbonne prévoit ou prévoyait - selon que l'on croit ou non à la possibilité de faire revoter les Irlandais et d'obtenir d'eux une réponse positive - un certain renforcement des acteurs principaux, non seulement de la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) mais aussi de la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense): Haut Représentant, présidence durable, services extérieurs. Il envisage également un élargissement des

capacités d'action de l'Union européenne dans ces domaines, à partir de l'extension des missions de Petersberg, de l'institutionnalisation de l'Agence Européenne de Défense, de la possibilité de prendre des décisions au sein du Conseil à la majorité qualifiée pour certains aspects de la PESD et de l'assouplissement des conditions relatives à la minorité de blocage: c'est-à-dire tout le système inventé pour mettre en oeuvre les coopérations renforcées, prévues en principe dans les traités antérieurs mais non utilisées, sous la forme de coopérations structurées. Sont prévues en outre des mesures de solidarité entre Etats membres en cas d'attaques. Le traité de Lisbonne renferme donc une série de progrès qui sont l'aboutissement de dix années de réflexions après Saint-Malo, mais qui ne constituent pas encore la défense de l'Europe.

Défense européenne et Alliance atlantique

Même les partisans les plus déterminés d'une défense européenne, notamment en France, n'osent plus prétendre qu'il s'agit de bâtir un système qui viendrait se substituer à l'Alliance atlantique. A fortiori quand le président de la République française veut ramener la France dans la presque totalité des organes intégrés de l'OTAN. On a le sentiment qu'il abandonne, au fil des mois, le parallélisme qu'il avait mis en avant au début de son mandat, à savoir rentrer dans l'ensemble des organes intégrés si cela permettait de faire naître simultanément un pilier européen de la défense. Le discours se transforme et maintenant on entend que la France va revenir à l'occasion d'un sommet qui aura lieu, symboliquement, en Allemagne et en France - le symbole permettant d'éviter quelques questions de fond - et que ce retour, qui n'est plus conditionné par aucun préalable, va créer un climat favorable qui permettra d'avancer en matière de défense européenne avec les partenaires qui le souhaitent. On est passé du parallélisme et de la conditionnalité à un processus consécutif. Ce qui veut dire que plus personne en Europe, et même en France, ne dira qu'il faut une défense européenne en dehors de l'OTAN. C'est donc une évidence que tout se jouera maintenant dans le cadre de l'Alliance atlantique.

Il s'agit alors de savoir si les pays de l'Union européenne et membres de l'OTAN sont désireux d'établir, à l'intérieur de l'Alliance atlantique, une concertation, un caucus, pour pouvoir, à partir d'un point de vue européen, discuter avec les Etats-Unis.

L'expérience montre que les Américains détesteraient cette formule et qu'ils ont tout fait pour l'écarter quand elle se présentait, même lorsque les risques étaient mineurs, et qu'ils ont chaque fois sorti le marteau pilon pour écraser la mouche potentielle du pilier européen de la défense. Cela dit, les Etats-Unis sont un pays certes idéologique, manichéen et excessif, mais également pragmatique et réaliste et, si les Européens avaient ensemble une véritable vision des choses et l'exprimaient au sein de l'Alliance, les Américains seraient obligés d'en tenir compte. Jusqu'à présent, cependant, il n'y a eu aucune expression commune d'un point de vue éventuellement différent de celui des Etats-Unis. Concernant la question du Proche et du Moyen Orient, par exemple, qui n'est pas strictement dans le champ des compétences de l'OTAN, si les pays européens avaient été convaincus par le *Rapport Baker-Hamilton*⁶, qui expliquait de façon très argumentée et très précise que, pour régler la question irakienne, il fallait s'y prendre autrement, que la guerre était une erreur et que l'on devait réintégrer les pays voisins de l'Irak dans une discussion politique, certes exigeante mais sans s'interdire de parler à l'Iran, à la Syrie, au Hezbollah, au Hamas, ils se seraient mis d'accord pour dire que ce rapport allait dans le bon sens, que l'administration Bush était dans l'impasse et qu'il fallait agir différemment et discuter avec les Américains, tout en restant leurs amis et leurs alliés. Il s'agit sans doute d'un rêve éveillé, mais imaginons au sein de l'Alliance atlantique - même dans ses structures actuelles et sans les mécanismes perfectionnés prévus par les traités pour les actions de défense - que l'ensemble des pays européens, ou simplement dix pays importants disent qu'ils en ont assez, qu'ils ont leur mot à dire et qu'il ne sert à rien de relever la protection contre le terrorisme si on mène une politique qui augmente encore plus les risques, il y aurait alors un fait politique et l'Alliance atlantique, sans qu'il y ait nécessité de modifier les traités, deviendrait ipso facto le biais d'une discussion. Mais cela n'a jamais lieu. Les Etats-Unis ne veulent pas être gênés par ce qui se passe dans l'OTAN et les Américains ont gardé un souvenir détestable de la concertation qu'ils ont dû accepter pendant la guerre du Kosovo,

⁶ Rapport publié à Washington, le 6 décembre 2006, par un groupe indépendant d'études sur l'Irak - notamment James Baker, ex-secrétaire d'Etat de George Bush père, et Lee Hamilton, ex-député démocrate - appelant au retrait de la plupart des troupes américaines d'Irak avant le début 2008.

lorsque les chefs d'état-major français, allemands, italiens, britanniques notamment, discutaient tous les jours avec le commandant en chef des forces de l'OTAN, le général Wesley Clark et que certaines cibles ont été écartées parce que les Européens n'étaient pas d'accord.

Une nécessaire convergence des vingt-sept pour avancer en matière de défense européenne

Certes il faudrait que l'on arrive, d'une façon ou d'une autre, à faire ratifier le traité de Lisbonne, parce qu'il apporte beaucoup d'améliorations concernant les mécanismes et les procédures, mais on ne doit pas s'imaginer qu'il va régler, comme par magie, les problèmes de la défense européenne ni croire que, sans lui, on ne peut rien faire, car il s'est passé beaucoup de choses depuis vingt ou trente ans dans le cadre des traités.

Tout en continuant à améliorer les mécanismes ou les organismes comme l'Agence Européenne de Défense, il ne faut pas baisser les bras et l'on doit travailler à la convergence des vingt-sept pays de l'Union européenne. De quelle manière?

→ **Il faut d'abord travailler sur l'analyse des rapports de forces dans le monde.** La hiérarchisation des menaces, par exemple, et les réponses à y apporter ne sont étudiées que dans des cénacles de politiques, de militaires, de diplomates, d'experts, par des Think Tank, et il n'y a pas consensus des peuples européens sur ce que sont ces menaces. Ce travail énorme pourrait être fait en quelques années si les hommes politiques assumaient l'inconvénient qu'il y a à parler de ces questions, car l'une des préoccupations des citoyens est certainement que l'Europe soit en sécurité dans cinquante ans.

→ **Il faut aussi travailler sur les opérations de maintien de la paix.** On doit les améliorer et ne pas se lancer dans des opérations impossibles afin de ne pas avoir à souffrir des échecs imputables, non pas aux moyens européens insuffisants, mais à une mauvaise définition des missions.

→ **Il faut enfin travailler sur les industries.** C'est une question de volonté politique, sauf que maintenant la plupart des industries européennes de défense - là où il y en a encore - sont en réalité dans des alliances et des combinaisons avec des entreprises américaines et qu'il s'agit plutôt d'une intégration industrielle atlantique que d'une intégration spécifiquement européenne.

Je suis obligé de constater, en conclusion, que l'on n'a pas, sur ce terrain, de sortie idéale par un grand texte ou une grande initiative qui changerait toutes ces données. Il s'agit d'Européens qui ont confié leur sécurité, pour l'essentiel, aux Etats-Unis à partir de 1948, qui sont d'accord pour faire ensemble certaines choses, et qui - si l'on interroge l'opinion publique dans les pays de l'Union - n'ont aucune envie d'augmenter les crédits de la défense, bien au contraire. Je dirai qu'il faut essayer de voir sur quoi l'on peut avancer aujourd'hui, sans transformer le non irlandais au traité de Lisbonne en une sorte de crise générale, puisque les progrès dont je vous parle, même si le cadre de Lisbonne serait plus favorable, pourront être faits dans quelque cadre que ce soit, à condition qu'il y ait une véritable volonté politique. De toutes façons la présidence française de l'Union aura lieu dans le cadre du traité de Nice, ainsi que tout ce qu'a annoncé le président Sarkozy en matière de défense, puisqu'on ne passerait au traité de Lisbonne, dans le meilleur des cas, qu'en 2009. En attendant de meilleurs traités, ne prenons pas prétexte de déconvenues en cours de route pour rester au point où nous sommes.

Table ronde 1

Louis Gautier

Pour le socialiste que je suis - je suis délégué national en charge des questions stratégiques et j'ai été notamment, au cabinet de Lionel Jospin, à la manœuvre pour la signature du traité de Saint-Malo -, ce qui frappe, à la lecture du *Livre Blanc*, c'est l'affaissement de l'ambition européenne. Même si les pages consacrées à l'Europe sont d'une grande qualité pédagogique et si les propositions séduisent par une forme de réalisme, on sait bien que si l'ambition n'est pas portée au plan politique, elle risque de dériver.

L'Europe de la défense englobe plusieurs dimensions, qui ne progressent pas toutes de la même manière

→ Le rapprochement des visions, historiques ou stratégiques

Dans ce domaine, il est évident que les points de vue divergent entre les Etats membres. Alors que François Mitterrand pensait qu'après la fin de la guerre froide l'Europe pourrait être davantage maîtresse de son destin, parce qu'elle se trouvait finalement libérée de l'emprise des deux blocs, d'autres, au contraire, estimaient que l'architecture de sécurité, qui avait prévalu jusque là, limitait les ambitions de cette émancipation européenne.

→ La dimension politique

Qu'entend-on par politique européenne de défense? Que peut-on éventuellement transférer du niveau national au niveau de l'Union? Assez tôt, dans les années quatre-vingt-dix, s'est dégagée une cote plus ou moins bien trouvée, d'une part pour confier à l'Europe un rôle en matière d'intervention militaire pour le maintien de la paix, d'autre part pour considérer qu'il n'était pas envisageable, à l'heure actuelle en tout cas, de transférer un domaine de souveraineté au niveau européen.

→ La dimension institutionnelle

Dès lors qu'il s'agit de problèmes de défense, on ne peut pas imaginer de transferts de compétence ou de délégations données à une institution supranationale qui ne progresserait pas politiquement et dans le domaine du contrôle démocratique. En même temps que progressaient les institutions - traités de Maastricht et de Nice - on a essayé, tout en sauvegardant la volonté des Etats, de rester souverains en ce domaine, de donner plus d'importance à la décision politique grâce à des délibérations en commun.

→ Les dimensions opératoires, en particulier la dimension militaire

Que construit-on? Quelles coopérations met-on en œuvre? Comment les éléments de cette défense européenne peuvent-ils s'appuyer sur un tissu technologique et industriel, sans lequel l'autonomie même des Européens n'aurait pas forcément de sens? Il est vrai que l'Europe est aujourd'hui défendue essentiellement dans le cadre de l'Alliance atlantique. Mais les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés du point de vue de notre sécurité n'impliquent pas forcément que notre territoire soit envahi et notre population directement menacée. D'ailleurs, toutes les interventions, qu'elles soient diplomatiques ou militaires, situent les enjeux à un autre niveau que celui de la simple protection des territoires où les Européens ont des populations à défendre.

La politique européenne de défense n'a avancé qu'à l'occasion de crises, tout en étant capable de taire les divergences, même lorsque celles-ci étaient fondamentales.

→ De la chute du Mur de Berlin à 1992

D'abord, en raison du constat, après la guerre du Golfe, qu'aucune puissance européenne - pas plus le Royaume-Uni que la France, les deux plus grandes puissances militaires à l'époque - n'est capable de faire face seule, loin de son territoire, à un conflit d'une certaine intensité et que, pour une opération militaire relativement complexe, il faudra intervenir dans des coalitions, la question est alors de savoir quelle est la pondération de cette coalition et si les Européens auront la place qui leur revient, en fonction de leurs

responsabilités internationales, notamment dans les décisions et la planification opérationnelle des interventions.

D'autre part, au cours de cette étape, on se débarrasse d'institutions mort-nées, qu'on avait tenté de mettre en place pour organiser la nouvelle architecture de sécurité en Europe, et on sabre l'UEO, qu'on avait essayé de réactiver pour assurer certaines tâches au moment de la guerre du Golfe, notamment des opérations de déminage du golfe persique, sans que cela ait bien fonctionné. Restent donc, à la fois complémentaires et compétitives, deux grandes organisations dont l'histoire plonge dans la guerre froide: l'OTAN et l'Union européenne.

On en arrive, en 1992, à un accord franco-allemand et à un certain nombre d'initiatives symboliques, évoquées par Hubert Védrine, et surtout au traité de Maastricht, qui affirme que le but est de parvenir à terme à une politique européenne de défense commune, voire à une défense commune.

→ 1992-1998

Il n'y a aucune avancée pendant cette période à cause de la compétition entre l'OTAN et l'Union européenne, qui ne concerne pas simplement les problèmes de défense, car il s'agit d'une compétition idéologique qui s'exprime notamment dans la phase d'ouverture de ces deux institutions aux pays de l'Europe de l'Est et dans l'évolution de leurs compétences. L'OTAN cherche en effet à accroître les siennes afin de dépasser son cadre naturel d'alliance militaire et se voir dévolues des responsabilités dans des secteurs concernant la sécurité. Ce qui est à l'origine de conflits extrêmement vifs.

→ 1998-2003

L'année 1998 marque la volonté des Européens de mettre un peu sous le boisseau des conflits idéologiques qui n'ont pas vraiment de sens. Ils font le constat de leur incapacité, en dépit de proclamations sur l'unité européenne, à prendre en charge la gestion de conflits majeurs à leur porte - crise bosniaque, crise du Kosovo, notamment. Dans ce contexte, l'accord franco-britannique de Saint-Malo va permettre d'atténuer les divergences et de relancer la machine, tout au moins en faisant franchir une première étape aux forces européennes dans le domaine de l'efficacité opérationnelle et,

ce faisant, de participer à une plus grande efficacité, globalement, des forces réunies dans l'OTAN.

→ 2003 -2008

Cet élan est stoppé en 2003 par la crise irakienne, car il est évident, pour nos amis britanniques, que les progrès de la défense européenne ne peuvent être envisageables que si les visions stratégiques coïncident complètement des deux côtés de l'Atlantique. Dès lors qu'il y a divergences de points de vue, celles-ci vont gêner, freiner, voire bloquer l'évolution de la défense au sein de l'Union européenne, d'autant plus que revient alors sur le devant de la scène le problème de la compétition avec l'OTAN. Il faut bien dire que, dans cette affaire, la diplomatie française a été d'une très grande maladresse, parce qu'elle a souligné ce hiatus au lieu de l'alléger. On pouvait, en effet, être opposé à la guerre en Irak et considérer que, d'un point de vue stratégique, il était important de sauver la cause commune des Européens, c'est-à-dire la progression de l'Europe politique et de l'Europe de la défense.

Depuis 2003 la situation reste inchangée, mais nous avons cherché à progresser dans le cadre des institutions, assez ambitieuses, définies dans le traité de Nice. Un échec du traité de Lisbonne ne bloquera pas un système dans lequel il existe un **COPS**⁷, dédié aux questions militaires de défense et à la discussion stratégique, un comité des chefs d'états-majors, un Etat-major européen et, dans le domaine de la commande d'armement, une Agence Européenne de Défense. Les Européens ont également tenté, vaille que vaille, de planter leur bannière sur quelques opérations extérieures, en reprenant en main les opérations dans les Balkans, en se manifestant à Bounia, au Congo, et en étant aujourd'hui présents au Darfour.

→ La crise en 2008

⁷ Le COPS (Comité politique et de sécurité), composé d'ambassadeurs représentants permanents des Etats membres, est une structure permanente instituée par décision du Conseil européen de janvier 2001, qui traite les situations de crise et examine les options envisageables pour la réponse de l'Union européenne.

On voit bien combien il est difficile de convaincre nos partenaires d'aller dans ces opérations et de déployer quelques milliers de soldats. Pourquoi?

- Première raison: nous n'avons réalisé ni les objectifs militaires que nous nous étions fixés à Nice (2000) et à Laeken (2001) - à savoir l'idée, restée sur le papier, qu'on pourrait constituer une force autonome de 60.000 hommes -, ni les projets, à l'initiative des Britanniques, de groupes tactiques et-opérationnels. A mon avis, la plus grande difficulté que vont devoir affronter les responsables politiques est l'écart entre ce que croit l'opinion publique, persuadée que la politique européenne de défense est une réalité aujourd'hui, et les réalisations et projets concrets de cette Europe de la défense.

- Deuxième raison: nous ne sommes pas encore sortis du cadre défini au départ pour l'Europe de la défense, c'est-à-dire essentiellement gérer des crises extérieures. Or, que ce soit sous la bannière de l'OTAN, de l'ONU - au Liban - ou de l'Union européenne - au Tchad -, les forces européennes engagées dans tous ces conflits se sont enlisées, sans perspective de sortie de crise. Et permettez-moi de dire que les débats institutionnels ne pèseront pas lourd face aux problèmes politiques liés à ces engagements et aux risques d'enlissement, voire de dégénérescence ou d'escalade de ces conflits

Comment sortir de la crise?

On peut en sortir, même si je déplore, dans le *Livre Blanc* et y compris chez les socialistes, une certaine diminution de l'ambition européenne. Je pense que si la gauche ne porte pas un discours européen et ne l'incarne pas dans un ensemble de politiques, dont la politique européenne de défense et de sécurité, personne ne le fera à sa place. Cela dit, on peut agir concrètement aujourd'hui en allant dans le sens d'une rationalisation des appareils militaires de tous les pays. On a parlé d'un Erasmus pour la formation, mais toute une série de projets existent qui ne demandent qu'à être poussés.

La vraie question est celle du débat politique avec les Américains. Sans rêver d'un caucus européen, comme le suggérait Hubert Védrine, personne n'interdit aux Européens de discuter, de s'imposer des disciplines politiques minimales, d'arrêter des positions communes quand interviennent des crises importantes,

préalablement aux prises de décision du Conseil de sécurité ou de l'OTAN. Je constate par exemple que, lorsque nous avons avancé sur l'Europe de la défense au moment du conflit de Kosovo, les progrès des négociations avec les Britanniques et les Allemands ont été rythmés par des sommets de chefs d'Etat et de gouvernement, qu'il s'agissent de sommets ordinaires ou du sommet extraordinaire de mars 2008 à Bruxelles. Pour la première fois, en effet, étaient enfin traitées à un niveau vraiment autorisé des questions essentielles pour la paix, pour la sécurité, pour l'Europe.

Jörn Thiessen⁸

On a demandé un jour à Boris Eltsine: Monsieur le Président, comment va la Russie? Il a répondu: Bien! On lui a alors demandé de répondre à cette même question en deux mots. Il a répondu: Pas bien! Quand on veut tirer un bilan de la politique européenne de défense et de sécurité, on hésite entre ces deux réponses, c'est-à-dire: le bilan est bon ou le bilan n'est pas bon. Si on réfléchit à ce que nous avons déjà acquis dans le domaine de l'institutionnalisation de la politique européenne de sécurité et de défense, on trouve une liste tout à fait impressionnante de mécanismes qui fonctionnent en Europe, connus des spécialistes de ces questions, mais dont une grande partie de la population ignore l'efficacité et les performances, et même l'existence. Il y a donc, d'un côté, une série d'initiatives réussies, de l'autre, un problème de communication avec la population concernant les résultats obtenus

Selon le principe de "critique constructive" d'Aloïs Schumpeter, on doit accepter ce qui est advenu avec le référendum en Irlande, puis mettre en évidence ce que nous voulons faire. Je pense que, dans cette Europe, nous devons progresser à plusieurs vitesses. Nous le faisons de facto, mais non de jure, depuis plusieurs années. En effet, nous savons que la construction institutionnelle est la seule possibilité pour mettre en place des piliers, des pierres angulaires, ce qui suppose de progresser dans le cadre d'une

⁸ Intervention en allemand.

coopération structurée sur le terrain de la sécurité, y compris dans sa dimension militaire.

L'une des raisons de la réussite de la construction européenne est que, malgré les difficultés rencontrées, on est parvenu à maintenir un équilibre entre, d'une part, notre présence diplomatique internationale et notre philosophie de prévention des conflits plutôt que de gestion des crises, d'autre part, le développement graduel de nos capacités militaires. Il faut avouer que nous avons beaucoup plus de réussites dans notre panoplie diplomatique que dans l'application de nos capacités militaires. Dans le domaine de la politique européenne de voisinage, par exemple, nous avons fait des progrès stratégiques en termes de partenariat depuis le sommet de Göteborg en 2001. Nous devons maintenant, en vue de la prochaine étape, nous demander si cette politique de voisinage demeure comprise par ceux auxquels nous la proposons, car la médaille a son revers. Nous disons à certains pays qu'ils sont sur le chemin d'une entrée dans l'Union européenne et à d'autres qu'ils demeureront à la porte, ce qui ne peut se concevoir dans une politique cohérente.

Les avancées et les faiblesses de l'Union européenne en matière de politique de défense

Je voudrais vous donner quelques exemples de ce qui fonctionne déjà au niveau européen en matière de défense. Il s'agit notamment de la **Brigade franco-allemande** (1989), de la **Cellule Européenne de Coordination Aérienne**, du **Corps européen** (1991), du **Corps germano-néerlandais** basé à Münster (1995), du **Corps multinational Nord-Est** (2000), du **Sealift Coordination Centre** pour l'évacuation par mer (2003), de l'**Unité commune de déminage** des Etats baltes. Sur le terrain strictement militaire nous avons des coopérations fécondes, soit politiques, soit par une intégration au niveau des hommes. Il est à noter que la politique européenne de sécurité et de défense s'est développée sans traité ni constitution et elle devra continuer de la même façon. En tout cas, on ne doit pas rester en retrait par rapport au traité de Lisbonne, qui est loin de contenir ce que nous avons appelé de nos vœux et n'est qu'un compromis. Il faudra trouver une structure permettant de mettre en œuvre ce que nous voulions inscrire dans ce traité, fût-ce

avec une partie seulement des Etats membres, ou bien une coopération structurée permanente sur la base d'un autre fondement contractuel.

Mais, pour reprendre la seconde réponse d'Eltsine, ce que nous faisons aujourd'hui n'est pas bon. En effet, il y a de nombreuses questions auxquelles nous n'avons pas répondu et nous avons du mal à porter un regard critique sur les instruments que nous avons conquis. En tant que députés, aussi bien français qu'allemands, nous devons nous demander pourquoi nous n'avons pas vu que ce développement n'allait pas toujours dans la bonne direction. S'agissant par exemple des groupes tactiques opérationnels, que l'on peut considérer comme une bonne idée, ils ont coûté beaucoup d'argent et n'ont jamais été utilisés. On en est resté à un autre système de planification et de déploiement des troupes. Il faudrait porter notre réflexion sur toutes ces structures mises en place, et cela vaut aussi pour la **NRF**⁹, qui n'a pas vocation à intervenir contre les catastrophes naturelles, parce que cela coûte trop cher et mobilise trop de personnel.

Si nous faisons le bilan en 2008 de la politique européenne de sécurité et de défense, on peut citer **EUPOL-Afghanistan**, une mission de police de l'Union européenne venue peut-être un peu tard, ainsi que les missions de paix de ces dernières années, au Tchad et en Afrique centrale, qui ont été de bonnes approches en matière de coopération européenne. C'est le cas également pour la nouvelle mission **ALTHEA** en Bosnie, qui est en train de se reconstituer et va finalement entraîner une réduction des troupes. Il en est de même pour l'évolution future au Kosovo, où seule une action commune peut permettre la transition si difficile de la **KFOR** à l'**EULEX**. La question est encore de savoir quel sera le rôle futur des Nations Unies sur le terrain. Une autre action positive de l'Union européenne, et très mal connue, est la mission de développement du secteur de la sécurité en Guinée Bissau. Depuis le 1er janvier 2008, nous avons un nouvel objectif de planification civile, le **Civilian Headline Goal**¹⁰, au niveau du Conseil européen,

⁹ NATO Response Force, ou Force de réaction de l'OTAN.

¹⁰ Avec l'objectif capacitaire global européen (*European Headline Goal*) le Conseil européen d'Helsinki (1999) s'est fixé l'ambition de développer les capacités militaires de l'Union européenne, afin d'assurer les missions de gestion de crises prévues dans le traité de l'Union européenne. Dans le domaine militaire,

qui devient ainsi opérationnel. Il s'agit là d'une réelle institutionnalisation de la coordination. Pour tous ces instruments, dont nous avons besoin, on a donc fait le bon choix, mais il me semble que l'on doit aussi avoir le courage de jeter sur eux un regard critique.

S'agissant de l'intervention au Congo, nous devons nous demander si elle a vraiment été couronnée de succès et quelle a été son utilité. Certes, c'est bien d'y être allé et d'avoir pu définir le début et la fin de la mission, avec peu de victimes et pas de morts chez nos soldats. Malheureusement, nous n'avons pas été attentifs au fait que la constitution avait été adoptée dans un pays où l'analphabétisme se situe à près de 70% et le Congo est toujours aussi peu démocratique qu'avant. Ce n'est pas bien non plus d'avoir misé sur M. Bemba, leader du Mouvement de libération du Congo, lors de l'élection présidentielle de 2006 et de l'avoir arrêté à Bruxelles en 2008¹¹.

Une réflexion nécessaire pour améliorer les instruments en matière de politique défense

De nombreuses questions se posent encore. Pouvons-nous améliorer les instruments, les intensifier? Qui participera vraiment aux actions engagées? Même si la coopération ne sera pas strictement franco-allemande, il n'en est pas moins vrai que nos deux pays sont un moteur puissant pour la création de nouvelles structures. Il y aura certainement un jour un corps de paix européen, que le Parlement réclame depuis dix ans. Nous devons avoir une meilleure coordination dans la lutte contre les catastrophes et dans l'aide humanitaire. Notre politique industrielle aura à se fixer de nouveaux objectifs, dans la mesure où ceux que nous avons ont été atteints. Concernant l'aspect matériel il y a eu des avancées - nous avons des avions de combat, des avions de transport militaire et nous espérons avoir de nouveaux hélicoptères - et nous pourrions peut-être abandonner un peu le "*hardware*" pour investir notre

il s'agit du *Headline Goal* 2003, puis 2010. Dans le domaine civil, il s'agit du *Civilian Headline Goal* 2008.

¹¹ Accusé de crimes de guerre, perpétrés en République centrafricaine en 2002-2003, il a été arrêté à Bruxelles en mai 2008, à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par la CPI.

réflexion dans le "*software*". L'analyse de tout ce qui a été fait est importante et nous avons du pain sur la planche.

La singularité de l'Europe à l'échelon planétaire est d'afficher un visage qui renvoie davantage à Vénus qu'à Mars. Nous privilégions une action diplomatique, c'est-à-dire le dialogue entre Etats de droit afin de prévenir les conflits et cette approche doit être au centre de la philosophie et de l'engagement de l'Union européenne. Ce qui nous conduit à réfléchir plutôt à la réduction des armements et à la lutte contre leur prolifération. Dans ce domaine, je pense que nous pouvons, en Europe, nous prévaloir d'un bon bilan et nous appuyer sur celui-ci pour continuer.

Jean-Noël Jeanneney

Vous venez de démontrer à quel point nous avons besoin de parlementaires qui soient attentifs et soucieux de servir d'intermédiaires entre l'opinion publique et ces questions essentielles de défense.

Général Jean-Paul Perruche

En raison de mon expérience de directeur général de l'état-major de l'Union européenne, je pense que ce que je pourrai ajouter à ce qui vient d'être dit est plutôt une réflexion de praticien.

La PESD, un développement naturel mais limité de la construction européenne

Pourquoi vouloir créer une PESD, alors qu'il existe déjà des moyens de défense nationaux, qu'il y a l'OTAN et l'ONU? A cela je réponds que, lorsqu'on développe des intérêts en commun - ce que l'Union européenne a commencé à faire dans le domaine économique -, le besoin se fait sentir d'une politique pour protéger ces intérêts et que l'on ne peut pas exclure le volet sécurité de cette

politique. Il y a donc une logique à la création de la PESC, puis de la PESD.

En 1998, le sommet britannique de Saint-Malo avait ouvert la voie à une politique européenne de sécurité et de défense - ce qui était déjà une évolution majeure -, mais avec de sérieuses restrictions, dues notamment à l'existence de l'OTAN et aux divergences sur la finalité de la construction européenne. C'est pourquoi les dispositions du traité de Nice relatives à la PESD, en 2000, sont marquées par l'ambivalence et des anachronismes et ne reflètent pas tout ce que les Européens pourraient faire ensemble, mais seulement ce qu'ils acceptent, par consensus, d'entreprendre dans le cadre de l'Union, comme si l'émergence de capacités européennes pouvait mettre en danger l'OTAN, ainsi que le prétendent les Américains et certains Européens. C'est une crainte que je ne partage pas. En effet, le champ d'intervention de la PESD, dont la vocation est de renforcer la crédibilité de la PESC, est limité géographiquement et, pour des opérations de gestion de crise d'ampleur limitée, les moyens sont plafonnés par ce que l'on a appelé l'objectif d'Helsinki¹². Je dois dire que ce contrat maximum de la PESD, dans la situation où nous nous trouvons actuellement; nous ne sommes pas en mesure de le remplir. En outre, contrairement à l'OTAN, l'Union européenne n'a pas de structure permanente de commandement opérationnel, afin d'éviter ce que l'on a appelé les "duplications inutiles", et elle doit s'en doter de façon circonstancielle lorsque la nécessité s'en fait sentir.

Les solutions actuelles pour constituer une chaîne de commandement

Ces solutions sont au nombre de trois: **Berlin Plus**, **nations cadres** et **Centre d'opérations**, qui sont loin d'être idéales, et je vous donnerai quelques exemples des inconvénients qu'elles comportent.

¹² Objectif d'Helsinki: 60.000 hommes, une centaine de bâtiments de marine et quatre cents avions de différents types, mobilisables en deux mois pour une opération qui pourrait durer un an sans relâche.

- **Berlin Plus** est un recours aux moyens de l'OTAN. La préparation de la mission de relève entre **IFOR** et **SFOR**¹³ en Bosnie-Herzégovine a nécessité huit mois de planification dans les deux organisations, qu'il est très difficile de faire travailler en simultanée, ce qui pose un grave problème en cas de nécessité de réaction rapide. **Berlin Plus** fonctionne en Bosnie, en Macédoine, mais avec l'inconvénient, notamment, de rendre les décisions concernant des opérations de lieu dépendantes de pays qui n'appartiennent pas à l'Union européenne.

- Les **Nations cadres** - cinq nations - ont déclaré un QG opérationnel de niveau militaire stratégique pour être européenisé, le cas échéant. Le concept de **nation cadre** fonctionne, mais il a aussi ses faiblesses, dans la mesure où l'on ne sait pas à l'avance dans quelle capitale il faudra déployer ou armer le QG opérationnel. Le processus de multinationalisation n'est jamais simple. Les officiers qui rejoignent le QG ont souvent double casquettes et, après deux ou trois mois, on les remplace par d'autres.

- Le **Centre d'opérations**, récemment créé au sein de l'Etat-major, n'est pas permanent. Pour le réaliser, une décision du Conseil européen est nécessaire et pour l'armer, il faut des personnels à double casquettes provenant, d'une part, de l'Etat-major de l'Union européenne - une quarantaine d'officiers enlevés à l'Etat-major qui ne peut plus guère remplir ses tâches -, d'autre part, des Etats membres.

Une inadéquation des moyens face aux nouvelles menaces

La limitation des ambitions de la PESD dans le domaine capacitaire découle naturellement de la limitation des missions. L'Agence Européenne de Défense est chargée, notamment, de fournir les capacités prévues pour la PESD dans le traité de Nice. A la différence de l'OTAN, qui travaille sur l'ensemble des panoplies militaires des pays, l'Union européenne a pour objectif d'être capable de faire de la gestion de crise et; dans le cadre de la PESD, elle ne se reconnaît pas aujourd'hui de compétence pour parler de

¹³ La SFOR (Stabilization Force), force militaire multinationale dirigée par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine, ayant pour objectif d'appliquer les Accords de Dayton, a pris le relais de l'IFOR le 21 décembre 1996 et a été remplacée à son tour, le 2 décembre 2004, par l'EUFOR, qui appartient à l'Union européenne.

questions de défense. Or, après le traité de Nice, un document important, agréé par les chefs d'Etats a été publié, *Une Europe sûre dans un monde meilleur, stratégie européenne de sécurité* (Bruxelles, 12 décembre 2003), qui liste les menaces principales auxquelles l'Union européenne devrait savoir faire face, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive - en signalant les Etats défaillants - et le crime organisé. Il est certain que ces menaces acceptent mal une délimitation territoriale entre ce qui se passe à l'extérieur et ce qui pourrait avoir lieu à l'intérieur. Nous sommes donc quelque peu en flagrant délit d'incohérence et d'inadaptation des moyens et des ambitions face aux nouvelles menaces.

Aspects positifs et négatifs de la politique de défense européenne en 2008 et propositions du traité de Lisbonne

→ Malgré une organisation un peu bancal et restrictive, l'Union européenne a obtenu des résultats encourageants:

- Tout d'abord, qui aurait cru qu'en cinq ans - puisque les instruments ont été opérationnels à partir de 2003 -, l'Union européenne conduirait vingt opérations dans le cadre de la PESD, dont cinq opérations militaires? Certes, elles ont été d'ampleur limitée et généralement ciblées et bien mesurées dans l'espace et dans le temps, justement pour ne pas échouer. Néanmoins, on peut dire que, globalement, elles ont été des succès, dans la mesure où les objectifs prescrits ont été atteints et où la situation était meilleure au départ des troupes qu'elle ne l'était à leur arrivée.
- Ensuite, il s'est dégagé une sorte de culture de l'Union européenne dans la gestion des crises, faite d'actions ciblées et limitées dans le temps et d'une approche globale de cette gestion. Tout simplement parce que l'Union européenne n'a pas tendance à surestimer ses capacités militaires et qu'elle agit plutôt en utilisant tous ses instruments et en essayant de traiter, non seulement le volet sécuritaire, mais avant tout les racines, les causes des crises.
- Enfin, deux opérations effectuées en Afrique ont permis le développement d'un partenariat privilégié entre l'Union européenne et les Nations-Unies. L'Union européenne a également tissé des liens étroits avec l'Union africaine pendant les trois années où elle a essayé de la soutenir de son mieux dans sa première opération de

gestion de crise au Darfour. Certes, le succès en a été limité, mais je peux vous assurer que si les Européens n'avaient pas été présents, la situation aurait été pire.

→ Il reste des insuffisances à corriger et j'en citerai quelques-unes:

- Il y a d'abord un manque d'allant des pays membres pour contribuer aux opérations de l'Union européenne, un déficit d'efficacité dû à la complexité institutionnelle. L'une des avancées du traité de Lisbonne était justement d'y remédier par une passerelle entre le premier et le deuxième pilier, c'est-à-dire en faisant du Haut Représentant pour la PESC un vice-président de la Commission. Ce qui permettrait d'avoir une efficacité multipliée dans le futur.

- D'autre part, il n'est pas normal que l'on continue à mutiler l'Union européenne en la privant d'une structure permanente de contrôle, c'est-à-dire une chaîne de commandement qui a besoin de disposer, en permanence, des échelons d'analyse et de commandement, depuis le niveau politique jusqu'à celui des militaires déployés sur un théâtre d'opération. A l'heure où nous gérons vingt opérations, qui ont chacune une structure ad hoc, spécifique, sans avoir la capacité d'en coordonner l'ensemble, je pense que ce n'est pas là une attitude responsable.

Les relations entre Union européenne et OTAN

Je souscris complètement à ce qu'a dit Hubert Védrine concernant l'utilité et l'intérêt de l'OTAN. Il s'agit en effet d'une structure historique où s'est développée la coopération politique et militaire euro-américaine dans le domaine de la défense et de la sécurité. Là aussi a été créée une culture, dont nous avons tout intérêt à tirer bénéfice.

Mais l'OTAN a aussi quelques inconvénients, en particulier le plus négatif à mes yeux, une déresponsabilisation et une dépendance des Européens en matière de défense et de sécurité par rapport au grand allié européen, qui sont à l'origine des réductions budgétaires en ce domaine.

Quelles opérations OTAN-Union européenne pourrait-on imaginer dans le futur?

- Ce n'est pas, me semble-t-il, en réunissant des structures collégiales de décisions - conseils, comités civils et militaires - ou

les représentants de vingt et un pays qui appartiennent aux deux organisations et sont pris en otages par les pays qui ne sont membres que d'une seule, que l'on peut espérer parvenir à une relation harmonieuse et équilibrée. Seule a du sens la coopération entre Etats-Unis et Union européenne, qui existe d'ailleurs dans tous les domaines sauf dans celui de la défense et de la sécurité, parce que ce sont deux entités politiques comparables, même si l'Union européenne n'a pas encore la maturité politique des Etats-Unis.

- Il serait souhaitable que l'OTAN reste le lieu de la coopération entre Européens et Américains dans le nouveau contexte sécuritaire. Il faut donc que cette coopération soit construite à partir de nouvelles réalités, de nouveaux paramètres que sont les nouvelles menaces. On a évoqué l'aspect de la défense contre une menace vitale, mais la défense se résume-t-elle à cela? Je ne le pense pas. Il y a de plus en plus de menaces sournoises, transnationales, difficiles à identifier, qui affectent notre défense, et nous devons réinscrire le mot "défense" dans ce contexte nouveau.

Quelles sont les perspectives d'une politique européenne de défense?

Il est à espérer que les avancées que comporte le traité de Lisbonne pourront être mises en œuvre et que le récent accord franco-américain, qui devrait permettre de voir un réchauffement de la présence de la France dans l'OTAN, donnera des résultats concrets. Tout le monde a intérêt à ce que l'Europe soit plus capable, plus forte et plus responsable, à commencer par la communauté euro-atlantique. Pour ma part je reste optimiste parce que je l'ai toujours été en matière de construction européenne. Mais je crois que les pays européens n'ont guère le choix pour être encore influents dans le monde du vingt et unième siècle et s'ils doivent faire plus et mieux dans le domaine sécuritaire, il faut que ce soit ensemble et sur la base de responsabilités qu'ils devraient exercer de façon autonome. Il me semble qu'il y a actuellement aux Etats-Unis un mouvement qui va dans ce sens et que certains disent, en particulier, que c'est en responsabilisant davantage les Européens que l'on pourrait restaurer un cercle vertueux en matière de capacité de défense en Europe.

Jean-Noël Jeanneney

Vous nous avez parlé d'ambivalence, d'anachronismes, d'incohérence et d'insuffisance, et pourtant, vous avez réussi à donner à votre propos une tonalité optimiste. Je me félicite de passer maintenant la parole à Sir Peter Westmacott, parce qu'il ne peut y avoir de défense européenne sans que les trois principaux acteurs - France, Allemagne et Royaume-Uni- s'expriment concomitamment.

Sir Peter Westmacott

Je vais essayer de vous donner le point de vue britannique sur ces questions, mais avant tout je voudrais dire qu'Europartenaires et la Friedrich Ebert ont bien choisi le moment pour revoir ce dossier, notamment avec le non des Irlandais, qui était prévisible, et la sortie du *Livre Blanc*.

France et Royaume-Uni: ce qui a été réalisé en matière de défense européenne

Voilà dix ans qu'ont été signés les accords de Saint-Malo entre Tony Blair et Jacques Chirac et, malgré un certain sentiment de déception, il faut reconnaître qu'il y a eu depuis quelques opérations réussies dans le cadre de la PESD et onze d'entre elles sont actuellement en cours. Je pense que l'époque des désaccords est derrière nous et que, s'agissant des institutions et des capacités, on parle un peu moins de la position relative de la charrue et des bœufs. Aujourd'hui la conjoncture politique a changé. Nous avons à la fois un président de la République française qui souhaite le retour de la France au sein du commandement militaire de l'OTAN et une position américaine beaucoup moins hostile au renforcement du pilier européen de la défense. Déjà, lors de la visite du Président Sarkozy aux Etats-Unis et de celle du Président Bush à Paris, on s'est rendu compte que les Américains étaient favorables à un renforcement de l'Union européenne en matière de défense, au

niveau spécifiquement militaire comme au niveau civil/militaire. Il est donc plus facile maintenant de faire des progrès en ce domaine.

Cependant les opérations entreprises dans le cadre de la PESD n'ont pas été entièrement satisfaisantes, car nous manquons du matériel nécessaire, en particulier d'hélicoptères, de soldats et d'un dispositif de gestion permettant d'assurer les déploiements rapides pour l'arrêt des conflits. Même si nous avons fait du bon travail, nous aurions pu faire mieux et de manière plus rapide. Nous souffrons également de l'absence de ressources financières suffisantes. A l'évidence, la France et le Royaume-Uni sont les premiers concernés à cet égard, car sans ces deux pays, qui représentent 70% des dépenses et des capacités, la défense européenne n'existerait pas. Mais même à Londres et à Paris, nous rencontrons des pressions et des problèmes de pénurie de personnel, de matériel et de ressources budgétaires, ce qui nous oblige à revoir le partage du fardeau financier avec les autres Etats membres et à trouver les moyens de les inclure davantage dans l'activité de défense européenne.

Avec la sortie du *Livre Blanc*, nous allons voir où en est la France concernant les questions budgétaires, mais nous savons déjà qu'elle rencontre des problèmes de sur-engagement d'environ 45% pour les matériels militaires. Au Royaume-Uni, bien que nous ayons pu passer commande pour la construction de deux nouveaux porte-avions, nos activités militaires en Irak et en Afghanistan ont limité notre capacité d'agir au niveau de l'Union, et même au niveau de l'OTAN, dans les pays où l'on a besoin du soutien européen.

France et Royaume-Uni: comment faire mieux ensemble?

Ce n'est un secret pour personne que, pour le président de la République française, non seulement le rôle de la France au cœur de l'OTAN et l'amélioration de la PESD, mais aussi la rationalisation indispensable des matériels militaires sont les éléments fondamentaux de sa stratégie pour l'avenir de la défense nationale. Nous pensons de même au Royaume-Uni. Comme disait le Président Sarkozy, il est scandaleux d'avoir des dizaines de frégates, des avions de combat, des sous-marins, des chars, des véhicules blindés au niveau européen, avec une opérabilité très limitée et très peu d'économie dans la construction de ce matériel. C'est pourquoi

nous avons un groupe, au niveau franco-britannique, qui fonctionne très bien et nous nous demandons en permanence ce que nous pouvons faire ensemble pour réduire les coûts et avoir un matériel militaire qui convienne davantage à nos besoins. Nous voyons donc que la volonté politique existe des deux côtés de la Manche et, en outre, Français et Britanniques s'entretiennent également avec les autres partenaires européens, les Américains et les membres de l'OTAN, afin d'améliorer ce qui sera fait dans l'avenir.

Sur la question du double emploi entre OTAN et PESD, nous nous en tenons à notre position de principe pour l'établissement d'un grand état-major central de planification opérationnelle à Bruxelles. Il s'agit là pour les Britanniques d'un point de vue purement pragmatique, lié à la pénurie de moyens financiers et de personnels dont nous souffrons. Nous sommes prêts à tout faire pour entreprendre les opérations nécessaires, car pour nous les missions, les besoins opérationnels sont une priorité. Nous verrons ensuite de quelles institutions nous aurons besoin pour atteindre nos objectifs.

Les contacts informels entre nos gouvernements et nos responsables militaires respectifs sont plutôt encourageants. Nous travaillons notamment sur le **Headline Goal** civil¹⁴ et nous cherchons à mieux utiliser les capacités de la PESD et à mieux partager les dépenses avec les autres organisations. Il faut aussi coopérer davantage pour le matériel aérien, en particulier les hélicoptères, les ravitailleurs en vol, les avions sans pilote.

Le Royaume-Uni face à la politique européenne de défense et au traité de Lisbonne

Toute coopération à la défense de l'Europe reste assez sensible du côté britannique et l'opinion publique - à travers les grandes manchettes à la Une de la presse - reproche aux politiques qui vont trop loin dans cette direction et sont favorables à une armée européenne de miner l'alliance avec les Etats-Unis. Pour cette opinion, prétendre qu'un référendum sur le traité de Lisbonne n'est pas nécessaire est absurde, car on est en train de changer l'avenir, les structures de l'Union européenne et le rôle du Royaume-Uni en

¹⁴ *Civilian Headline Goal* 2008. Cf. note 10.

Europe. D'ailleurs, après la réponse négative des Irlandais - en partie due à leurs inquiétudes quant aux menaces qui pèsent sur leur neutralité -, beaucoup de citoyens britanniques pensent que le traité est mort et qu'il faut arrêter le processus de ratification.

Le gouvernement, en revanche, n'a pas du tout cette position et le vote parlementaire sur le traité de Lisbonne s'achèvera¹⁵ à la veille du Conseil européen des 21 et 22 juin et avant la venue à Paris de Gordon Brown. Les déclarations faites par le Premier ministre britannique et le Président français, lors de la visite de Nicolas Sarkozy au Royaume-Uni au mois d'avril 2008, ont été très claires. Français et Britanniques vont continuer à travailler ensemble sur les dossiers concernant l'Europe de la défense et nous sommes plutôt optimistes quant à cette coopération. En effet le discours du Président Sarkozy devant le Congrès américain en 2007, disant que "le temps est aujourd'hui à des réponses pragmatiques pour rendre les outils de notre sécurité plus efficaces et plus opérationnels face aux crises" et que "l'Union européenne et l'Alliance doivent marcher main dans la main", aurait pu être celui d'un premier ministre britannique. Même si je comprends qu'un retour de la France au cœur de l'OTAN puisse faire polémique au sein de la classe politique française.

Jean-Noël Jeanneney

Votre double regard, à la fois politique et pragmatique, me convient assez bien. Vous avez mis le doigt sur un débat politique français et européen absolument fondamental. A supposer qu'on se rapproche de l'OTAN, faut-il le faire tout de suite afin de créer un climat meilleur ou doit-on s'assurer qu'il existe une volonté politique avant de l'intégrer complètement?

¹⁵ Le traité, déjà adopté par la Chambre des Communes en mars, l'a été aussi par la Chambre des Lords le 18 juin 2008

Louis Gautier

Je voudrais réagir à la conclusion du général Perruche. On a vu combien les Européens avaient manqué de la capacité d'expertise et de l'éclairage nécessaire pour avoir un dialogue équilibré avec les Etats-Unis au moment de la guerre d'Irak. En effet la coopération, en ce domaine, n'est pas chose facile. Il faut pouvoir planifier les opérations que nous voulons conduire et pour cela avoir les éléments permettant d'éclairer la prise de décision des autorités politiques. Si l'on décide d'opérations à l'intérieur de l'Union européenne, on doit mettre en place des structures d'état-major en mesure de les conduire dans la durée, et non pas en s'appuyant au cas par cas sur la bonne volonté des Etats, comme on le voit aujourd'hui au Darfour. Il est très important d'être capable, pour des projets concrets, d'aller plus loin en matière de défense, y compris en favorisant des coopérations "renforcées" ou "structurées" avec les pays qui le souhaitent. J'ajouterai que le renforcement de l'autonomie européenne, concernant les moyens, est l'une des conditions de l'éclairage de la décision politique.

Jörn Thiessen¹⁶

Si la France retourne dans les organes militaires intégrés de l'OTAN, cela aura un impact immédiat sur l'Union européenne et changera aussi la nature de l'OTAN. Nous souhaitons que l'analyse et la stratégie politiques ne se limitent pas à l'Union européenne, et s'exercent également dans le cadre de l'OTAN. Mais nous nous heurtons à des résistances, à la fois des Etats-Unis et de beaucoup d'autres Etats, qui voient dans l'OTAN une instance capable de transformer les capacités nationales de planification sans avoir comme priorité une cohérence nationale et une interopérabilité. Certains pays européens membres de l'OTAN font de la transformation de leurs forces armées un instrument de leur nationalisme, ce que nous dénonçons au sein de l'Union européenne

¹⁶ Intervention en allemand

et de l'OTAN. Nous avons besoin d'une capacité de planification qui puisse prendre son autonomie dans le cadre du **SHAPE**¹⁷.

Mais cela ne sera possible que si nous renforçons le poids du Parlement européen à la prochaine législature. Dans les parlements nationaux, nous avons des compétences très variables s'agissant des forces armées et de leur planification. En tant que député, je suis un conciliateur de positions, mais aussi quelqu'un qui doit concevoir les politiques, y compris la politique militaire. Au plan européen, il faudrait avoir enfin une Commission qui permette de discuter sur un pied d'égalité entre parlements nationaux et Parlement européen. Nous pourrions ensuite parler du renforcement de nos moyens. C'est le rôle des politiques de se projeter vers l'avenir et notre planification des forces armées doit aller vers des missions futures prévisibles, qui ne pourront être conduites ni à l'échelon bilatéral, ni à l'échelon intergouvernemental. C'est pourquoi l'Europe devrait aller plus loin, par exemple en prolongeant le **Helsinki Headline Goal** - toujours valable - par une **Helsinki Headline Goal Task Force**, qui serait placée sous la responsabilité du Parlement européen. Elle pourrait unifier les missions des **Peace Corps**, avec une mission de protection contre les catastrophes naturelles, afin de bien mettre en évidence les deux visages de l'Union européenne.

Général Jean-Paul Perruche

Concernant le problème de la duplication soulevé par Sir Peter Westmacott, je suis très sensible, en tant que militaire, aux duplications inutiles, surtout dans une période où il y a de nombreuses crises.

Mais l'OTAN et l'Union européenne étant deux organisations intergouvernementales, elles n'ont pas de moyens propres. Ces moyens leur sont fournis par les nations et à chaque opération on voit bien, par les réticences des pays à donner, combien ces organisations ont peu de prise sur les contributions. On les attribue

¹⁷ Le SHAPE [Supreme Headquarters Allied Powers in Europe], grand quartier général des puissances alliées en Europe, est le centre de commandement militaire des forces de l'OTAN en Europe, d'abord situé en France, puis en Belgique à partir de 1967.

plutôt à l'Union européenne si l'OTAN ne peut pas ou ne veut pas s'engager, et quand l'OTAN veut s'engager, on les lui donne, avec la contribution américaine. L'existence de capacités de défense et de structures dans l'Union européenne ne représente donc pas une duplication.

En revanche il y a duplication dans le domaine des forces armées. On doit alors se demander quelles sont les duplications indispensables ou utiles. Je pense qu'un petit QG d'une centaine de personnes, de niveau militaire stratégique, permettrait de faire l'économie de huit mois de négociations avec l'OTAN, quand on veut conduire une opération de type Macédoine ou **ALTHEA** en Bosnie avec peu de troupes. Il dispenserait aussi de cette ronde infernale entre les cinq capitales qui ont promis un QG multinationalisable pour l'Europe. Il éviterait enfin de saboter l'état-major militaire de l'Union européenne quand on va activer le centre d'opérations qui est en son sein. Cette duplication ne représente presque rien en termes financiers puisque les moyens de commandement ont été achetés et que le centre d'opérations est maintenant opérationnel. Il ne faudrait pas ergoter à propos d'une centaine de militaires alors qu'il y en a aujourd'hui quinze mille dans l'OTAN et qu'il y en a seulement deux cents dans l'Union européenne.

Sir Peter Westmacott

La réaction du général Perruche ne m'a pas surpris. C'est un sujet sur lequel Britanniques et Français, et même d'autres Européens qui sont encore plus durs que nous à cet égard, vont continuer à débattre. Mais les différences se minimisent au fur et à mesure que le temps passe. Nous avons des idées de plus en plus communes, nous faisons les mêmes analyses sur le besoin d'agir au niveau européen et nous aurons aussi des objectifs.

Reste le problème de trouver la petite centaine d'opérateurs, présents de façon permanente pour faire la planification d'une opération militaire à Bruxelles, alors que nous n'avons même pas les militaires nécessaires pour conduire les opérations dans lesquelles nous sommes déjà engagés.

Quoi qu'il en soit, je suis plutôt optimiste et je pense que nous découvrirons, mieux que dans le passé, les moyens d'agir ensemble dans l'avenir.

Table ronde 2

Patricia Adam

Une absence regrettable de débat en France sur les questions de défense européenne

Je voudrais revenir à la question, abordée par plusieurs intervenants, de l'Europe de la défense et l'OTAN, en particulier par rapport à ce qu'en pensent mes collègues parlementaires allemands. C'est une question très sensible en France, à propos de laquelle des différends apparaissent très nettement au niveau politique, et cela d'autant plus que les débats sur les problèmes de défense et d'affaires étrangères, notamment sur les engagements budgétaires de la France, à la différence de ce qui se passe en Allemagne - j'ai eu souvent l'occasion d'en discuter avec nos amis allemands -, sont rarement d'actualité dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale et restent cantonnés au sein de la Commission de la défense nationale et des forces armées. On ne donne pas aux parlementaires, et aux Français en général, l'occasion de débattre de ces questions, même si fort heureusement elles sont abordées dans des colloques, comme celui organisé aujourd'hui par Europartenaires et la FES. On entend parler lors de ces colloques de la construction de l'Europe de la défense et on peut lire de nombreux écrits sur les traités qui ont permis de grandes avancées en ce domaine, mais les projets n'ont pas été débattus dans les deux endroits - Assemblée nationale et Sénat - où ils auraient dû normalement l'être. Par voie de conséquence, les citoyens français n'ont pas pu s'approprier ce débat.

Ce n'est pas que le débat sur l'Europe de la défense et l'OTAN, par exemple, ne passionne pas les Français et chaque fois qu'il y a, sur les questions de défense ou de politique étrangère, des sondages effectués en France, et en Europe, les citoyens ont une opinion et disent majoritairement être favorables à la construction de l'Europe de la défense, parce qu'il s'agit de leur avenir et d'un vrai

projet politique pour l'Europe dans un contexte de mondialisation. Récemment, lors d'un débat que j'avais organisé dans ma modeste circonscription du Finistère sur le *Livre Blanc*¹⁸ et la RGPP¹⁹, les orientations et les conclusions de ces deux rapports et leurs conséquences pour l'ensemble des territoires et pour la politique étrangère, j'avais un public nombreux constitué, non pas de spécialistes de la défense, mais de simples citoyens qui s'y intéressent.

Concernant le *Livre Blanc* précisément - je voudrais dire le plaisir que j'ai eu à participer à son élaboration et à travailler avec Jean-Claude Mallet qui en a été le talentueux chef d'orchestre -, l'un des points régulièrement abordé, et avec insistance, au cours de nos travaux par notre président a été celui de la participation du Parlement aux questions de défense. Il s'agissait d'ailleurs d'une demande formulée dans la lettre donnée au Président Mallet spécifiant ce qui devait être abordé dans le cadre du *Livre Blanc*.

Malheureusement, lors des récentes discussions que nous avons eues à propos du projet de loi sur les institutions, nous n'avons pas vu progresser le rôle du Parlement, sinon très légèrement à travers une information qui lui est donnée dans les trois jours en cas d'intervention militaire dans le cadre de la PESC, lui permettant de se prononcer sur la pertinence de l'envoi de ces forces et sur les moyens attribués. Mais il ne s'agit pas encore d'un véritable débat sur l'engagement même des forces. Car je pense que, si l'on veut aboutir à des résultats sur les questions de défense, il faut qu'elles soient portées, non pas uniquement par le président de la République, mais par l'ensemble des groupes politiques et par les citoyens. Sinon, chaque fois qu'il y aura un référendum sur la construction européenne, nous nous exposerons à des votes négatifs, comme la France et les Pays-Bas l'ont montré en 2005 et l'Irlande le 13 juin 2008.

¹⁸ Cf. note 1.

¹⁹ La Révision générale des politiques publiques, lancée par le gouvernement en juillet 2007, pour conduire à une réforme de l'Etat et déterminer les actions de modernisation et de réduction des dépenses publiques..

Comment améliorer la coopération en matière de défense au niveau européen

Outre les débats au niveau national, il doit y en avoir aussi au niveau européen, au Parlement européen ainsi qu'entre les parlements nationaux. Nous ne voyons que trop rarement nos homologues parlementaires des autres pays de l'Union. Grâce à des colloques, comme celui d'aujourd'hui, nous avons la chance de rencontrer régulièrement les parlementaires allemands et de pouvoir débattre avec eux, notamment des orientations des politiques de défense et des moyens qui leur sont donnés.

Certes il y a déjà beaucoup de réalisations au niveau européen, mais elles ne sont connues que de quelques experts et les citoyens européens n'en savent rien. Par exemple nos militaires ont l'habitude de travailler, de se former ensemble. Mais on peut faire encore mieux en matière de formation et ce serait une belle image pour la construction de l'Europe qu'il y ait des échanges encore plus importants. En matière d'investissement, de nombreux accords ont déjà été passés dans ce domaine concernant l'aéromobilité, le transport des troupes, et même le naval. Des rapprochements se font déjà sur les questions industrielles et des décisions sont globalement prises pour qu'il y en ait davantage.

L'Union européenne a donc, concernant la défense, un grand nombre d'outils en sa possession, parmi lesquels il faut citer l'Agence Européenne de Défense²⁰. Malheureusement, il manque le projet politique et on peut se demander s'il sera possible de le réaliser malgré le non irlandais au référendum sur le traité de Lisbonne. Je pense que l'on peut répondre positivement dans la mesure où il y aura, dans ce domaine, des coopérations entre quelques pays qui auront la volonté d'aller de l'avant.

Un *Livre Blanc* européen de la défense pour avancer

Dans le contexte actuel, à savoir la volonté proclamée haut et fort par le Président Sarkozy de renforcer la défense européenne tout

²⁰ Le lancement de "l'Agence intergouvernementale dans le domaine du développement des capacités de défense, de la recherche, des acquisitions et de l'armement", décidé lors du sommet européen de Thessalonique de juin 2003, n'a été effectif qu'à la fin de l'année 2004.

en acceptant de rallier le commandement militaire intégré de l'OTAN, nous devons nous demander pourquoi les Etats-Unis semblent favorables à la construction d'une Europe de la défense. Sans doute parce qu'ils verraient d'un bon œil un renforcement des moyens militaires apportés par les pays européens membres de l'OTAN et de l'Union européenne, autres que la France et le Royaume-Uni dont les contributions sont les plus importantes. Je comprends le souhait des Américains, compte tenu de leurs engagements aujourd'hui sur de nombreux théâtres d'opération dans le cadre de l'OTAN ou sans l'OTAN. Mais la vraie question est de savoir si les pays européens sont en mesure, ou ont simplement la volonté politique de s'engager davantage en matière de défense. Je ne le pense pas et tous les débats que nous avons à ce sujet montrent plutôt le contraire.

Pour avancer, un *Livre Blanc* européen de la défense me semble nécessaire, réalisé non pas seulement par des experts, mais aussi par des parlementaires et d'autres élus. Il s'agit là d'un beau projet, que j'appuie de toutes mes forces, qui doit être l'occasion à la fois d'un débat entre Etats et d'un débat citoyen et qui permettra la construction d'une Europe plus politique et, par voie de conséquence, d'une Europe de la défense.

Ernst Hillebrand²¹

Je voudrais faire une petite remarque. Je crois que les peuples qui ont été appelés à se prononcer sur le traité constitutionnel n'ont pas tous répondu par la négative, le référendum en Espagne a été favorable et, pour parler dans le langage de la coupe d'Europe de football, le score est de 3 à 1 pour les adversaires, mais un but a quand même été marqué.

²¹ Intervention en allemand

Hans-Peter Bartels²²

La question des dépenses liées à la politique de défense

Dans les années 1990, on a d'abord assisté à une re-nationalisation des politiques de défense. L'OTAN n'était plus le pivot central, le conflit Est-Ouest n'existait plus et les Etats ont voulu adapter leurs armées à leurs besoins et à leurs engagements. Pour l'Allemagne, après la réunification, il s'agissait de diviser par deux ses forces armées ainsi que son budget et l'armée allemande coûte aujourd'hui deux fois moins cher que la Bundeswehr à l'époque de la guerre froide. Pourtant l'Allemagne ne dépense pas moins d'argent, puisqu'elle a récupéré les régions qui faisaient partie du Pacte de Varsovie, mais elle le dépense pour la paix. Même si les Etats d'Europe de l'Est qui ont rejoint l'Union européenne, et certains d'entre eux l'OTAN, ont coûté cher, ils ont contribué à une plus grande sécurité de l'espace européen. La politique de sécurité ne se limite pas à l'aspect militaire, elle consiste aussi à faire en sorte que des adversaires de jadis deviennent des amis et des alliés.

Depuis 1990 on a d'autres priorités. Mais on entend l'appel lancé à l'Europe de faire davantage dans le domaine de la défense. On l'entend aussi de la part de nos alliés, les Américains qui, de leur côté, y mettent de gros moyens et font comprendre aux Européens qu'ils ne seront pas en mesure de leur donner de leçons tant qu'ils ne dépenseront pas autant qu'eux pour la défense. L'Union européenne va répondre à ce souhait, non pas en augmentant les budgets des pays européens dans l'absolu, mais en coordonnant les efforts de ses Etats membres, de manière à ce que l'argent dépensé soit mieux utilisé.

La nécessité d'une armée européenne

Afin de mieux coordonner les actions et les dépenses des pays de l'Union européenne, les députés allemands sociaux-démocrates des groupes de travail sur la sécurité et sur l'Europe du Bundestag - dont nous faisons partie Jörn Thiessen et moi-même -

²² *Id*

ont engagé une initiative, en 2007²³, en faveur du développement de la dimension militaire de la politique étrangère et de sécurité européenne, avec des mesures concrètes destinées à approfondir la coopération militaire en Europe et devant conduire, à long terme, à la création d'une armée européenne, qui remplacerait les armées nationales. C'est la création de cette armée européenne qui doit être notre but ultime. Cela permettrait de renforcer l'Europe et de baisser les coûts de la défense, avec une OTAN assise sur deux piliers, d'une part les forces armées des Etats-Unis, d'autre part celles de l'Europe. Il s'agit là d'un objectif ambitieux, difficile à faire passer, qui ne sera sans doute pas retenu dans le prochain programme électoral du SPD, mais s'inscrit plutôt dans une perspective décennale. Après tout, l'euro a demandé des décennies et la construction européenne s'est parfois traduite par des abandons substantiels de souveraineté. Au moment où le SPD formulait cette revendication d'une armée européenne, la chancelière Angela Merkel elle-même disait que c'était une bonne idée. Il ne s'agit donc pas d'une discussion entre Allemands, mais d'une querelle qui risque de se situer au niveau européen.

La question des capacités militaires

Il me semble que les priorités fixées sont tout à fait fallacieuses, à savoir la vitesse - A quelle vitesse peut-on mobiliser? - et le nombre. - Combien de soldats devons-nous mobiliser ensemble? La vitesse n'est jamais le problème international. Combien de temps a-t-on dû discuter pour obtenir mille cinq cents soldats au Congo? Un an, neuf mois, en tout cas il a fallu du temps. Non pas parce qu'il n'était pas possible de constituer cette entité, mais parce qu'il s'agissait d'un processus laborieux de concertation - Qui envoie-t-on? Combien? Qui paye quoi? Quel est le mandat? Que dit le Congo? Que dit l'ONU? Que dit l'OTAN? -, avec une planification où chaque étape avait son retentissement médiatique. La cadence n'est donc pas un problème, ni le nombre d'ailleurs. En effet, s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort pour un ou plusieurs pays de l'Union, on trouverait deux millions de soldats du

²³ Cf. un texte sur la stratégie de la construction de l'Union européenne, traduit en français par la FES sous le titre "*Vers une armée européenne*".

jour au lendemain. De même, il y a suffisamment de frégates, de chasseurs bombardiers, de blindés, de pièces d'artillerie.

En revanche, ce qui est difficile c'est de savoir ce que nous voulons entreprendre ensemble, de décider si nous pouvons ou non, si nous voulons ou non aller au Congo, au Liban, au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak et quels sacrifices nous sommes prêts à consentir. Par exemple, en Afghanistan, il n'est pas aisé de savoir si on doit envoyer 40.000, 50.000 ou 70.000 soldats et quelle doit être la force de notre présence. Je ne connais pas l'état du débat en France, mais en Allemagne nous ne souhaitons pas avoir une présence militaire trop importante en Afghanistan. Je dois dire; d'ailleurs, qu'il n'y a pas en Allemagne de patriotisme euphorique à propos des forces armées, et c'est tant mieux! Il ne faut pas que les autres nations critiquent cette modération allemande, qui puise dans une expérience qui n'est pas celle des Américains ou des Britanniques. Pour les premiers, l'engagement de soldats a été source de grandes destructions au vingtième siècle, alors qu'il a plutôt résolu les problèmes des seconds. Les expériences, les optiques sont différentes s'agissant de l'engagement militaire dans telle ou telle expédition.

Il faut utiliser et améliorer ce qui existe déjà

De nombreuses instruments existent en matière de défense européenne, on l'a dit. Outre ceux qui ont été cités, il y a par exemple l'unité européenne de transport aérien, le conseil des ministres de la défense, la commission de la défense du Parlement européen, l'académie militaire européenne, des manœuvres militaires européennes - et pas seulement celles de l'OTAN -, la police aérienne. Celle-ci se fait déjà de façon multinationale dans les Etats Baltes et pourrait être étendue à l'ensemble de l'Union, car les espaces aériens européens ne sont pas gigantesques. On pourrait donc faire beaucoup ensemble aujourd'hui. On a déjà eu d'ailleurs, à l'époque de la guerre froide, une plus grande intégration des capacités militaires, lorsque l'OTAN devait être en mesure, du jour au lendemain, d'assurer un commandement commun. La Bundeswehr est la seule armée qui, au contraire des autres armées européennes, avait été créée, d'entrée de jeu, comme une armée d'alliance. On peut reconstruire à partir de ce qui existe et je pense

qu'on n'a pas besoin de créer de nouveaux états-majors. Au demeurant, l'Allemagne a mis à la disposition de l'Union européenne, avec quelques ressources financières, un état-major basé à Ulm, qui n'avait pas été supprimé. Il est composé de deux cent cinquante officiers et sept cent cinquante personnels d'assistance, dont le seul rôle est de servir de quartiers généraux opérationnels pour des missions européennes. Voilà déjà un service assuré dont l'Union européenne peut se servir.

Pascal Boniface

La politique de défense de la France et l'OTAN

→ **La fin du consensus français sur les questions de défense.** L'annonce du très probable retour de la France, en avril 2009, dans les organes militaires intégrés de l'OTAN a suscité un très vif débat, limité pour le moment aux spécialistes et aux élus, mais qui s'accroîtra quand elle sera plus largement diffusée dans l'opinion et au fur et à mesure que l'échéance se rapprochera. Cette nouvelle est venue créer un petit événement en France, à savoir la fin du consensus sur les questions de défense. Ce consensus s'était forgé, à la fin des années soixante-dix, autour du ralliement de l'ensemble des forces politiques à la possession, par la France, d'un arsenal nucléaire et par rapport au positionnement très particulier qu'elle avait, tant à l'égard de l'OTAN qu'à l'égard du projet de défense européenne. Après les différentes cohabitations et la chute du Mur de Berlin, une recomposition s'était effectuée à l'intérieur de chaque formation politique et l'on peut dire que la ligne atlantiste et la ligne que l'on qualifiera, faute de mieux, de gaullo-mitterandiste co-existaient dans chaque parti. Or, assez récemment, le clivage gauche-droite s'est reformé, notamment à propos de l'envoi de troupes en Afghanistan ainsi que sur la question de l'OTAN. Les forces gouvernementales, majoritaires, sont favorables à la réintégration de la France, alors que les forces d'opposition dans leur diversité, ce que l'on avait appelé la gauche plurielle - Parti socialiste, Parti communiste, Verts - y sont unanimement opposées. Il serait intéressant de savoir si ce clivage va durer longtemps.

→ **Une position ambiguë des présidents de la Cinquième République.** Il y a une sorte de tradition, propre à la Cinquième République, qui fait que les premiers pas du président sont très fortement américains, un pro-américanisme qui s'atténue ensuite. Le Général De Gaulle l'avait montré lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en proposant que la France fasse partie d'une sorte de directoire à trois à l'OTAN. Puis, devant le refus d'Eisenhower, il avait modifié ses plans. On pensait que Georges Pompidou, moins opposé que son prédécesseur aux Etats-Unis, serait plus atlantiste, ce qui n'a pas été le cas. Avec Valéry Giscard d'Estaing, alors qu'on avait parlé d'une entente franco-allemande au service des Etats-Unis, on a vu que la réalité était un peu différente et que le Président Giscard d'Estaing avait finalement manqué aux Américains dans l'affaire des euromissiles. Lors de son élection, on présentait François Mitterrand comme très pro-américain, notamment en raison de son engagement dans le rééquilibrage stratégique des fusées Pershing et des missiles de croisière américains par rapport aux SS-20 soviétiques²⁴. Mais on s'est aperçu par la suite que l'alignement atlantiste du Président Mitterrand n'était pas aussi évident. Quant à Jacques Chirac, nombreux sont ceux qui ont oublié que ce partisan du multilatéralisme avait commencé son premier mandat par la reprise d'essais nucléaires et, surtout, que cet anti-américain avait proposé, peu après son élection, que la France réintègre l'OTAN. La question est aujourd'hui de savoir si Nicolas Sarkozy suivra ou non cette même tradition.

→ **La question de la réintégration de la France dans l'OTAN.** A peine la France avait-elle quitté l'OTAN que, par une sorte de nostalgie, de nombreuses tentatives ont régulièrement été faites, présentées de façon pragmatique et non politique, pour y revenir. Mais il faut raison garder par rapport au projet de réintégration, car celle-ci n'est pas aussi emblématique qu'on pourrait le penser. En réalité, il est seulement question, pour la France, de rejoindre l'un des deux comités militaires - sur les quarante qui existent - auxquels elle ne participe pas. On peut d'ailleurs se demander si cette réintégration s'impose et si la non appartenance de la France à l'ensemble des organismes intégrés

²⁴ Les SS-20, déployés par les soviétiques de 1977 à 1988, sont des missiles balistiques nucléaires sol-sol à moyenne portée, alors que les fusées Pershing et les nouveaux missiles de croisière américains sont à longue portée.

l'empêche de travailler de façon cohérente avec l'OTAN. La réponse est non, comme le montre l'exemple du Kosovo. Mais les symboles comptent en diplomatie et la réintégration de la France sera présentée - certains s'en félicitant, d'autres le déplorant - comme un alignement atlantiste et un alignement sur les positions américaines. Le Président Sarkozy s'en est défendu, justifiant son intention de réintégrer l'OTAN par la possibilité, demandée en contrepartie, de créer un pilier européen de la défense, pour s'apercevoir finalement que c'était impossible de le faire en dehors de l'OTAN.

Vers une Europe de la défense

→ **La création de l'Europe de la défense au sein de l'OTAN est-elle crédible?** Les projets de créer une Europe puissance en dehors de l'OTAN ont été nombreux, mais force est de constater qu'ils n'ont pas réussi. En effet, ils avaient tendance à effrayer certains pays de l'Union européenne qui se sont habitués à une dépendance par rapport aux Etats-Unis et sont plutôt contents de la protection qu'ils en reçoivent. Pourquoi alors ne pas faire l'Europe de la défense au sein de l'OTAN? L'Alliance atlantique que la France réintégrerait n'est plus celle qu'elle a quittée et il n'y a pas, me semble-t-il, à s'interroger sur ce qu'aurait fait le Général De Gaulle aujourd'hui, car nous ne sommes plus dans les mêmes circonstances historiques. Il est même amusant de constater que les gaullistes sont devenus atlantistes, alors que les socialistes sont devenus gaullistes. Nous devons nous demander aujourd'hui si la création de cette Europe de la défense au sein de l'OTAN est crédible.

→ **Que représente l'Europe de la défense pour les Etats-Unis?** On s'est félicité que l'ambassadrice américaine auprès de l'OTAN, Victoria Nuland, ait accepté ce que l'on a considéré comme un progrès considérable, c'est-à-dire le principe d'un pilier européen de la défense²⁵. En réalité, la question essentielle est de savoir si les Américains y voient du "*burden sharing*" (partage du fardeau) ou du "*power sharing*" (partage du pouvoir). C'est-à-dire s'agit-il uniquement pour eux, en aidant à développer un pilier européen de

²⁵ Discours des 22 et 25 février 2008 à Paris et à Londres: jamais auparavant les représentants américains n'avaient considéré l'Europe de la défense comme un sujet suffisamment sérieux.

la défense, de demander aux Européens de dépenser davantage, ou y aura-t-il un réel débat? En d'autres termes, l'échec de l'unilatéralisme patent reconnu aujourd'hui par les Etats-Unis les conduit-il à revenir, sinon à un multilatéralisme d'antan, du moins à une posture de juste milieu et accepteraient-ils une plus grande négociation? A l'évidence, selon la réponse donnée à cette question, le sens d'une réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN ne sera pas le même.

→ **Les problèmes de budget pour la défense.** Les Américains estiment qu'il est de plus en plus difficile pour eux d'être interopérables avec les Européens, en raison de l'écart entre le budget des Etats-Unis et celui de l'Union européenne. En outre, même si les dépenses faites par la France et le Royaume-Uni sont assez conséquentes, elles vont certainement être en diminution, alors que les Etats-Unis, quel que soit le président élu, risquent d'augmenter les dépenses militaires américaines. Certes, les citoyens européens sont d'accord pour avoir une défense plus affirmée. Mais, de même qu'on demande davantage à l'impôt et moins au contribuable, on souhaite une défense plus forte avec des budgets militaires en réduction et une imposition plus faible. C'est une situation un peu compliquée, et elle le sera un peu plus dans l'avenir, pour travailler ensemble.

L'OTAN aujourd'hui

→ **Le poids des Etats-Unis dans l'OTAN.** La question est de savoir si la France va revenir dans une OTAN où les Etats-Unis ont une place prépondérante. Dans ce cas, elle risque d'être entraînée dans des aventures désagréables si le futur président américain veut restaurer l'image de son pays, y compris par la force, même si les Etats-Unis peuvent prendre la décision d'une guerre sans que la participation de la France soit automatique. La France doit aussi mettre certaines conditions à sa réintégration et on peut se réjouir, notamment, que Français et Allemands aient joué ensemble pour mettre un arrêt, même provisoire, à des élargissements géographiques de l'OTAN. En effet, on peut comprendre l'agacement et l'inquiétude des Russes de voir que l'on accepte de façon ininterrompue, au sein de l'Alliance atlantique, des pays qui

lui sont proches, alors que l'engagement avait été pris de ne pas faire d'élargissement après la réunification allemande.

→ **Un élargissement tous azimuts des opérations de l'OTAN.** Plus encore que l'entrée massive de pays européens dans l'OTAN, c'est la dérive de l'élargissement de ses missions qui est inquiétante. On se souvient que la France avait réclamé en vain l'aide de l'OTAN dans la guerre d'Algérie, les Etats-Unis lui opposant les critères géographiques, et on voit aujourd'hui qu'il y a des interventions tous azimuts et que l'on parle de coopérer avec des pays comme la Corée du sud, le Japon - parfaitement démocratiques d'ailleurs -, l'Australie et la Nouvelle Zélande. De sa mission première, qui était d'assurer la défense des pays membres, l'OTAN pourrait ainsi passer à la sécurisation des approvisionnements pétroliers, au bras armé contre le terrorisme. Cette conception de vouloir apporter des réponses militaires au terrorisme et de ne pas avoir une réflexion globale sur la sécurité pose problème. La France ne peut réintégrer l'OTAN qu'en y ramenant la politique au premier plan et en posant les questions qui ne l'ont jamais été vraiment. Il faut aussi avoir conscience que cette multiplication des missions peut susciter des ennemis, qui à leur tour justifieront d'autres élargissements, c'est-à-dire un engrenage auquel on doit résister.

Une panne de volonté de l'Union européenne

Ce qui fait défaut à l'Europe aujourd'hui, c'est un nouveau projet politique, y compris sur les questions stratégiques, avec des débats entre Européens sur leurs valeurs et leurs intérêts, sur les types de réponses à apporter, parfois complémentaires de celles des Etats-Unis. Il s'agit davantage d'une panne politique que d'une panne institutionnelle. Sur le Proche Orient, par exemple, l'Europe est incapable d'avoir une politique propre et attend de savoir ce que pensent les Américains avant de décider. Il faut espérer que l'Union pour la Méditerranée sera l'occasion d'avoir un projet purement européen, en dépit de quelques problèmes entre Français et Allemands à ce propos.

Mais le plus inquiétant, pour le moment, est cette perte de vitesse d'entraînement qu'avait l'Union européenne. L'Europe puissance, l'Europe de la défense, que l'on pouvait voir comme un verre à moitié plein et à moitié vide, avait tout de même permis des

progrès réguliers depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui j'ai le sentiment que, pour des raisons multiples et complexes, il y a une panne de volonté de l'Union européenne, alors qu'il y a une attente forte d'Europe en dehors de ses frontières. C'est pourquoi, plutôt que de se focaliser sur le problème institutionnel, à mon avis annexe, il me paraît essentiel de réanimer la flamme de l'ambition européenne.

Jean-Claude Mallet

Je voudrais dire à quel point je me retrouve dans ce qui a été dit, notamment par Pascal Boniface. Concernant le *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale*²⁶, beaucoup de choses ont déjà été écrites dans la presse avant la présentation que doit en faire demain le Président Sarkozy.

Le train européen est-il le bon véhicule en matière de défense et sécurité?

Nous avons essayé, dans la préparation du *Livre Blanc* d'insérer notre réflexion dans une démarche plus globale, qui correspond au thème de notre rencontre d'aujourd'hui. A partir de l'analyse du nouveau contexte lié à la mondialisation, nous nous sommes demandé quelle devrait être la stratégie de la France dans le domaine de la défense et de la sécurité et, plus généralement, celle de l'Europe. Nous allons avoir prochainement, je pense, un débat au sein de l'Union européenne pour actualiser la définition de la stratégie européenne et la France va apporter sa pierre à cette réflexion. Nous avons auditionné Javier Solana en octobre 2007, et je l'ai rencontré pour lui présenter nos principales conclusions. Nous avons eu aussi de nombreux échanges avec nos amis et partenaires allemands au cours de nos travaux.

Le contexte de mondialisation donne à réfléchir sur ce que doivent être les perspectives pour l'Europe en matière de défense et de sécurité et l'une des leçons que l'on doit tirer est qu'il n'est pas

²⁶ Cf. note 1. Le volume 2 contient la retranscription intégrale des auditions publiques.

possible de penser la sécurité et la stratégie de défense en dehors d'une dimension européenne très forte et très volontariste. La conclusion du *Livre Blanc* est clairement que le train européen est le bon véhicule, notamment pour la France, même si le dire semble étrange après le non irlandais au référendum de juin 2008 sur le traité de Lisbonne et après le non français au référendum de 2005 sur le projet de traité constitutionnel. Mais il faut avoir en tête la vocation européenne constante de la France depuis des décennies, incarnée en particulier par les présidents de la République, dont le Président Sarkozy qui annoncera demain un certain nombre de changements dans la politique française.

Le moteur franco-allemand doit retrouver sa dynamique

Nous avons tous en mémoire ce qu'a été le moteur franco-allemand dans les années 1980-1990. Or on constate aujourd'hui un problème politique dans la dynamique européenne, concernant notamment la sécurité et la défense, qui est en réalité un problème franco-allemand, qu'il faudrait prendre à bras-le-corps. Un appel est lancé à ce propos dans le *Livre Blanc* pour que l'on retrouve une forme de dynamique, non exclusive. Dans cette Union européenne de vingt-sept Etats membres, y a-t-il place pour une dynamique franco-allemande dans le domaine de la sécurité et de la défense? Pourquoi y a-t-il beaucoup moins de programmes industriels franco-allemands en matière d'équipements de défense? Pourquoi la panne institutionnelle, évoquée par Pascal Boniface, freine-t-elle la dynamique de l'Europe de la défense?

Les nouveaux défis, de plus en plus globaux, que doivent affronter les Européens

On doit prendre conscience de la montée en flèche des puissances asiatiques. Les problèmes majeurs ne vont plus se situer sur le territoire européen - du moins je l'espère -, mais sur l'axe Moyen Orient - Pakistan - Asie du sud - Extrême Orient, où vont se poser les vraies questions stratégiques. On est donc en train de construire un espace européen élargi, c'est-à-dire une nouvelle forme d'Europe, différente de celle de l'après-guerre froide. Il serait temps que l'on se rende compte que la population européenne et les

moyens qu'elle apporte ne représenteront bientôt qu'à peu près 9% par rapport au reste du monde, que la Chine et l'Inde vont prendre la tête du commerce international, que les puissances asiatiques seront parmi les premières dans le domaine des technologies et que les Etats-Unis resteront une très grande puissance à l'horizon 2025.

Si les Européens ne s'unissent pas pour faire face à ces défis, de plus en plus globaux, ils auront beaucoup de mal à exister sur le plan international, alors qu'ils représentent, quand ils sont ensemble, cinq cents millions d'habitants et une capacité économique colossale. L'Union européenne va-t-elle utiliser tous les atouts, considérables, dont elle dispose, au lieu de considérer avec une certaine sinistrose une perte d'initiative qui ne touche pas seulement les Européens, mais tout le monde occidental? Ne doit-elle pas jouer un rôle majeur comme acteur global de la sécurité, dans la mesure où elle en a les capacités financières, économiques, commerciales, technologiques, militaires - au moins numériques -, politiques et culturelles et où elle est l'une des seules organisations multilatérales, multinationales à pouvoir mobiliser tous ces moyens à la fois dans la gestion des crises? On dit, à juste raison, que la gestion des crises internationales n'est pas seulement liée à une solution militaire, mais a aussi des dimensions civiles. Il n'est pas dans la conception française que l'Union européenne en soit réduite à n'être que l'agence civile de l'OTAN, ni qu'elle soit totalement absente de la gestion des crises internationales, ni qu'elle se transforme en corps expéditionnaire à la solde de gouvernements étrangers. En revanche, elle peut faire entendre une voix spécifique, celle du multilatéralisme, de la prise en compte dans une crise de l'ensemble des données militaires, politiques et diplomatiques, en tirant aussi les conséquences des échecs antérieurs de l'unilatéralisme militaire. Dans le *Livre Blanc*, nous avons dit qu'il est de la vocation politique de la France de jouer à fond le jeu européen, ce qui n'était pas évident pendant nos débats, à cause de la bataille de tranchées permanente sur la construction européenne.

Plus largement, l'Europe en son entier, celle qui intègre désormais dans son espace et dans ses institutions politiques tous les Etats de l'ancien Pacte de Varsovie, et même peut-être de l'ancienne Union soviétique, peut-elle jouer un rôle? Cette Europe peut-elle exister dans un monde où les grands pôles de puissance seront les Etats-Unis, et l'Asie? Il y a des Américains qui pensent que l'Europe

est l'un des trois grands pôles du futur et des Européens qui n'y croient pas. Voilà le grand défi.

Les priorités du *Livre Blanc*

→ **Les capacités.** Le *Livre Blanc* parle très peu des institutions européennes, mais beaucoup de capacités militaires, de protection civile européenne, de projection des capacités européennes, d'articulation des moyens aéronavals, aéromobiles. Ce ne sont pas les effectifs qui manquent, c'est plutôt leur organisation, leur capacité à agir ensemble. Contrairement à ce qu'a dit Hans-Peter Bartels, je pense qu'il est important d'avoir le nombre et qu'il est important aussi de pouvoir aller vite, même s'il y a des circonstances où les opérations de maintien de la paix mettent des semaines, voire des mois à se constituer. Si on n'est pas présent très vite, très loin, très tôt, on risque de laisser se dégrader des situations qui finiront par affecter directement notre sécurité.

→ **La protection des citoyens européens.** Certes, une réflexion approfondie est nécessaire sur l'action extérieure, les expéditions lointaines, les opérations en Afghanistan ou au Darfour, c'est-à-dire sur la grande stratégie. Mais si, un jour, l'Europe a un coup dur sur son propre territoire et si elle n'essaye pas de se préparer, d'agir sur les causes et de réagir de façon coordonnée, en utilisant tous les piliers de l'Union européenne, elle n'aura pas fait son travail. Pour avoir une Europe proche des citoyens, il faut une protection civile, une lutte anti-terroriste, une surveillance des frontières, y compris sur le continent européen. La stratégie de sécurité nationale, à l'heure de la mondialisation, doit être tournée vers les citoyens. En effet, s'ils ne voient pas concrètement une organisation européenne capable de s'occuper d'eux en cas de crise, il est certain que nous n'irons pas loin dans l'Europe de la défense.

→ **L'industrie.** Il n'y aura pas, demain, d'industrie dans les domaines de l'armement et de la sécurité sans Europe. La France peut continuer à construire des missiles balistiques, des têtes nucléaires, mais pour exister il faut aussi développer, au niveau européen, les industries aéronautiques, les capacités électroniques, autrement dit des industries capables, par exemple, de résister à des attaques informatiques, voire de les provoquer. Je dirai même qu'on ne peut pas concevoir aujourd'hui une stratégie industrielle dans le

seul périmètre européen. C'est pourquoi, dans le *Livre Blanc*, nous distinguons le niveau national - parce que certains éléments ne se partagent pas -, le niveau européen, avec des interdépendances acceptées, voulues, et non pas une mutualisation subie, de manière à ce que l'on ait des groupes industriels européens capables de rivaliser avec les meilleurs au niveau international.

→ **La France et l'OTAN.** Je ne dirai pas que la France doit "réintégrer" l'organisation militaire de l'OTAN, mais plutôt qu'elle doit "intégrer" l'OTAN dans sa démarche européenne, car l'OTAN de 2008 n'est pas la même que celle de 1966, de 1981 ou de 1995 et elle se situe dans un contexte de mondialisation. La France ne peut pas dire, avec la plupart des autres pays européens, que cette organisation est indispensable à la sécurité de l'Europe et demander aux Etats membres qui ont signé les traités sur l'Union européenne en matière de défense de construire avec elle l'Europe de la défense, tout en ayant une position structurellement différente de celle des autres pays à l'égard de l'OTAN. Il y a là un problème à la fois pour ses partenaires et pour sa propre crédibilité. En effet, comment expliquer aux Français cette position, alors que leur pays prend le tour de rotation au sein de la **NRF** (Force de réaction de l'OTAN) et qu'un général français commande l'opération au Kosovo. L'unanimité autour du corpus de doctrines de défense, constitué depuis le premier septennat du Président Mitterrand, est aujourd'hui menacée par les discussions sur l'approche nouvelle de la France à l'égard de l'Alliance atlantique. Je pense qu'un débat doit être engagé là-dessus afin que l'on règle cette question dans un sens ou dans l'autre.

Un Livre Blanc européen

L'une des recommandations du *Livre Blanc* porte sur la nécessité d'élaborer un *Livre Blanc européen* sur la défense et la sécurité. Pourquoi ne pas l'avoir fait avant? Il me semble que nous devons d'abord balayer devant notre porte, avant de nous lancer dans un exercice difficile avec cinquante-quatre personnes autour de la table, à savoir les représentants des vingt-sept ministres des Affaires étrangères et des vingt-sept ministres de la Défense de l'Union européenne. Mais je soutiens tout à fait ce qu'a proposé

Patricia Adam, car il est fondamental d'avoir un jour un *Livre Blanc européen*.

J'ajouterai que l'on ne fait pas de stratégie de sécurité, soit nationale, soit binationale, soit européenne, si les élus du peuple n'en sont pas partie prenante. De ce point de vue, je crois à la grande satisfaction de la communauté militaire, car le *Livre Blanc* donne un rôle nouveau au Parlement français, et on peut espérer qu'il en sera bientôt de même pour le Parlement européen.

Patricia Adam

J'avoue que j'ai un peu provoqué mes amis allemands quant à la volonté de construire une Europe de la défense avec plus de moyens. C'est en effet une question que nous abordons régulièrement ensemble dans les différents débats que nous avons. J'avoue que je suis d'accord avec eux, car construire l'Europe de la défense, c'est construire de la sécurité, et d'abord pour les citoyens européens. Certes, les forces militaires sont nécessaires quand on ne peut pas faire autrement, mais construire un monde de paix - puisque tel est l'objectif que nous partageons -, c'est avoir d'abord un projet européen et une armée européenne. Quand on parle de politique européenne de sécurité et de défense, il faut aussi penser au développement et, pour avoir lu la contribution du SPD sur ce point, il me semble qu'il est important de souligner que nous ne travaillons pas assez au niveau européen. On ne doit pas oublier non plus de favoriser les démocraties et les Etats de droit partout dans le monde, chaque fois qu'on le peut, à travers notre diplomatie et toutes sortes d'aides. Je ne suis pas certaine que les moyens militaires dont nous disposons soient insuffisants, ils devraient simplement être mieux coordonnés afin d'être plus efficaces. Mais, avant d'y parvenir, il faudra que nous soyons d'accord sur les objectifs. C'est pourquoi, même si je pense qu'un *Livre Blanc européen* de la défense ne se fera pas tout de suite, parce que l'Europe a pris l'habitude d'avancer de manière sereine et précautionneuse, il faut dès maintenant poser un certain nombre de jalons qui nous permettront d'y arriver.

Hans-Peter Bartels²⁷

Je suis heureux de l'entendre et cela montre bien que ces échanges sont utiles pour que sociaux-démocrates et socialistes, nous puissions voir quelles étapes nous serons en mesure, de franchir ensemble . Bien sûr, cela ne concerne pas seulement l'Allemagne et la France, mais d'autres grands pays européens. A ce propos, je voudrais faire trois remarques.

Parmi les obstacles à une armée européenne, il y a la question de l'arme nucléaire française et britannique, qui ne peut pas encore être l'objet d'une mutualisation européenne. Quand on demande aux Britanniques pourquoi ils modernisent leur armement nucléaire, ils l'expliquent par le fait que les Français le font. Quand on pose la question aux Français, je ne sais pas ce qu'ils répondent et ce serait intéressant de le savoir.

Concernant les élections américaines, je pense que l'Union européenne préfère Barack Obama à John McCain et j'espère que l'on pourra embrayer sur les efforts de Bill Clinton pour la *Global Governance*. Nous avons déjà connu des Etats-Unis de centre gauche qui, avec d'autres gouvernements de centre gauche dans le monde - Tony Blair au Royaume-Uni, Massimo D'Alema en Italie, Gerhard Schröder en Allemagne ou Fernando-Henrique Cardoso au Brésil -, ont organisé des rencontres afin d'essayer d'élaborer des stratégies communes. C'était la première fois dans l'Histoire, je crois, que l'on avait une sorte de "groupe parlementaire" à l'échelon mondial. Ce que nous appelons de nos vœux, c'est une Amérique qui aurait une approche démocratique multinationale de ce type.

Quant aux cadences, je constate que les positions sont divergentes, dans la mesure où certains pays pensent que la vitesse est importante au niveau multinational. Je crois, au contraire, que l'on n'a pas besoin d'Europe pour certains types d'opérations qui doivent être faites dans urgence, comme l'évacuation de personnes d'une zone dangereuse. Il faut réserver le niveau multinational à des

²⁷ Intervention en allemand

opérations plus pérennes, où l'on dispose de plus de temps pour décider d'une intervention militaire.

Pascal Boniface

Jean-Claude Mallet a soulevé la question du ralentissement de la coopération franco-allemande au cours de ces dernières années. J'imagine qu'il a une réponse à y apporter et je serais curieux de la connaître. Cela me permet de souligner que l'existence du couple franco-allemand ne doit pas provoquer un sentiment d'exclusion pour les autres pays. Ce qui était possible dans une Europe à neuf, à douze, à quinze, ne l'est plus dans une Europe à vingt-sept. Néanmoins la coopération franco-allemande reste essentielle au démarrage de projets. Des rencontres comme celle d'aujourd'hui, organisée conjointement par Europartenaires et la FES sont très importantes, car la machine européenne a encore besoin du moteur franco-allemand.

CONCLUSION

Elisabeth Guigou

Merci à nos intervenants, qui ont été passionnants. Pour ma part, plutôt qu'une conclusion, impossible quand il s'agit d'une réflexion en cours, je ferai simplement trois remarques, à la fois pour dire mes désaccords et indiquer ce sur quoi devrait, me semble-t-il, porter l'effort.

Distinction entre défense de l'Europe et Europe de la défense

Hubert Védrine nous a fort justement invités à faire une distinction entre défense de l'Europe et Europe de la défense. J'approuve cette distinction mais je ne porterai pas, sur l'Europe de la défense, exactement le même regard que le sien. La question qui se profile derrière cette "Europe de la défense" est bien celle de la capacité de l'Union européenne d'avoir une politique étrangère extérieure à elle-même, c'est-à-dire sa capacité à la fois d'expression et d'intervention à l'extérieur de ses frontières. Je pense que le vrai problème qui se pose pour le projet européen dans le monde global du vingt-et-unième siècle est de savoir si nous allons pouvoir aller au delà de ce que nous avons magnifiquement réussi au vingtième siècle - la paix et la démocratie en Europe -, et exprimer ce que nous voulons pour un monde meilleur. Car nous assistons malheureusement à de nombreuses dérives mondiales sur le plan économique, politique, alimentaire, et nous voyons des crises s'annoncer. Même si, en matière de défense - y compris au plan national -, la capacité de l'Europe de se projeter en dehors d'elle même peut sembler de la symbolique politique, cette symbolique compte énormément.

L'Europe de la défense et l'OTAN

Je souhaite ardemment que l'Union européenne devienne un acteur global et que l'on parvienne à réaliser cette volonté commune

des Européens. Je ne pense pas pour autant que cela passe nécessairement, pour la France, par l'intégration dans le commandement militaire de l'OTAN. D'ailleurs nous sommes déjà dans trente-huit des quarante instances du commandement militaire et nous nous sommes considérablement rapprochés de nos partenaires européens au sein de l'Alliance atlantique. En outre, nous avons participé et nous participons à des opérations sous commandement de l'OTAN, et nous en commandons certaines²⁸. Qu'aurions-nous alors à gagner de plus, et surtout avec quelles garanties?

Il faut souligner d'abord qu'il ne peut s'agir d'une intégration totale, car sur les deux comités qui resteraient à intégrer, outre le comité des plans militaires, il y a celui des plans nucléaires et il n'est pas question, pour la France, de mettre au pot commun sa dissuasion nucléaire. On peut le regretter, mais c'est ainsi. D'autre part, même si cette intégration permettait d'avoir des postes et des débouchés pour certains officiers supérieurs, je préférerais quant à moi que ce soit dans une chaîne de commandements permanents au sein de l'Etat-major européen, et non dans le commandement militaire intégré de l'OTAN. Il me semble en effet - le *Livre Blanc*²⁹ va sans doute le montrer - que l'heure est davantage à la rationalisation, voire à la réduction des effectifs, aussi bien au Quai d'Orsay qu'au ministère de la Défense, si j'en juge par le travail effectué par la RGPP³⁰. Il y aura donc des choix à faire et je ne suis pas certaine qu'il soit bon de choisir d'augmenter encore l'orientation de nos effectifs vers l'OTAN plutôt que vers l'Etat-major européen.

Pour en revenir aux gains et aux garanties que la France pourrait tirer de cette intégration, lorsque le Président de la République avait fait part de sa décision, il y avait mis deux conditions, à savoir que la France soit partie prenante des décisions au sein du commandement militaire intégré et que l'Europe de la défense puisse progresser. Sur la question de la participation à la gouvernance militaire de l'OTAN, j'ai des doutes, y compris avec la prochaine administration américaine. Je me souviens que le Général De Gaulle lui-même n'avait jamais obtenu ce pôle européen de commandement et qu'il avait fini par sortir des organes intégrés de

²⁸ Au Kosovo, par exemple, depuis septembre 2007.

²⁹ Cf. note 1.

³⁰ Révision générale des politiques publiques. Cf. note 19.

l'Alliance. Aujourd'hui, avec l'administration Bush, il y a des décisions où je n'aurais pas aimé que nous soyons entraînés - Guantanamo, par exemple. Et même au temps du Président Clinton, où il y avait un autre climat entre Européens et Américains, je n'ai pas l'impression que nous ayons obtenu grand chose. Quant à l'Europe de la défense, alors qu'elle était présente dans les premiers discours du Président Sarkozy, elle ne l'est plus du tout maintenant. D'ailleurs aucune demande précise n'ayant été formulée, il ne faut donc pas s'étonner de ne pas avoir de réponse précise.

Je vois aussi que cette réintégration, sans doute symbolique, risque d'avoir un coût politique majeur dans les pays arabes ainsi que dans d'autres parties du monde, en raison du signal perçu comme un alignement sur la politique du Président Bush, alors que l'Union européenne avait intérêt à conserver une France relativement autonome des Etats-Unis.

Concernant l'élargissement du champ d'intervention et des missions, je ne sais pas si, en Afghanistan, l'OTAN est la mieux placée pour mener certaines opérations qui ne sont pas de nature strictement militaire. Peut-être faudrait-il construire une autre alliance, une alliance globale et, dans ce cas, en préciser les objectifs, les valeurs. Réfléchissons à cette question, que nous ne nous sommes jamais posée au sein de l'OTAN, après la disparition du Pacte de Varsovie.

La question de l'articulation institutions / volonté politique

A cette question très pertinente, soulevée par Jean-Noël Jeanneney et reprise par certains intervenants, je répondrai qu'on aurait bien tort d'opposer ces deux termes et que volonté politique et institutions doivent aller de pair.

Sans volonté politique rien n'est possible, évidemment. Nous n'avons plus de volonté politique au sein de l'Union européenne aujourd'hui. Par exemple, alors que les traités européens en vigueur - je ne parle pas du traité de Lisbonne, qui n'a pas encore été ratifié par tous les Etats membres- prévoient que l'on prend des décisions à la majorité dans un nombre important de domaines, on n'utilise pas ce vote à la majorité. On continue à privilégier le consensus et, par voie de conséquence, on diffère des décisions. On voit donc que,

même quand les institutions disposent des instruments nécessaires, elles ne valent rien si la volonté politique est absente.

Il est vrai aussi que, lorsque les institutions sont défaillantes, la volonté politique est tenue en échec. Nous en avons de nombreux exemples, le dernier en date étant la décision des Irlandais de répondre non au référendum sur le traité de Lisbonne. En effet, les institutions de l'Union donnent ce droit de veto sur tout traité européen. Nous n'en sortirons évidemment, surtout lorsque les pays membres seront encore plus nombreux, que si nous parvenons à avoir un jour un **référendum européen**, afin d'éviter le parasitage constant des référendums par des questions nationales. Mais cela ne pourra se faire que si tous les pays sont d'accord et, en attendant, si on continue à être durablement empêchés d'avancer, **il faut se poser la question d'une avant-garde** au sein de l'Union européenne, non seulement sur les politiques à mener, mais peut-être aussi sur les institutions qui les accompagnent.

Ce que nous vivons actuellement nous conduit de plus en plus à souhaiter, dans le domaine de la défense comme dans tous les autres, que l'Union européenne retrouve ce qu'elle a connu dans sa grande période des années quatre-vingts, avec un leadership franco-allemand et un grand président de la Commission, c'est-à-dire des projets concrets qui parlent aux Européens et une vision politique, ce qui nous fait grandement défaut aujourd'hui. Où voulons-nous aller? Avec qui? Pour quoi faire? Voilà les questions auxquelles nous aurons encore l'occasion de réfléchir lors de nos prochaines rencontres à Europartenaires.

❖ BIOGRAPHIES ❖

Patricia Adam

Députée PS du Finistère depuis 2002, Patricia Adam est membre de la commission de la Défense et des Forces armées et vice-présidente du groupe d'études sur l'industrie de l'armement. Réélue en 2007, elle est également vice-présidente du groupe socialiste pour les questions de défense. Membre de la commission du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Patricia Adam est également membre titulaire de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Depuis 1998, elle est vice-Présidente du Conseil général du Finistère, et adjointe au maire de Brest.

Hans-Peter Bartels

Né en 1961, il est député au Bundestag depuis 1998. Il est membre de la commission de la Défense, membre suppléant de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et porte-parole adjoint pour la politique de défense du groupe parlementaire du SPD au Bundestag. Après des études de sciences politiques et de sociologie, Hans-Peter Bartels a été rédacteur au journal *Kieler Rundschau* puis employé à la chancellerie du Land de Schleswig-Holstein. Il a été, entre autres, chargé des sectes au gouvernement de Schleswig-Holstein. Il a été membre de la commission des valeurs fondamentales du SPD.

Pascal Boniface

Docteur en Droit international public, diplômé de l'IEP Paris, il crée en 1990 l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Il fut membre du Conseil consultatif de l'ONU pour les questions de désarmement (2001-2005), et fut administrateur de l'IHEDN (Institut des Hautes études de la Défense nationale) (1998-2004). Il a enseigné aux Instituts d'études politiques de Paris et de Lille. Il est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages sur les questions de politique internationale, dont *50 idées reçues sur l'état du monde* en 2007, *Football et mondialisation* en 2006, *Quelle politique européenne pour la France ?* en 2005, et *Vers la 4ème guerre mondiale ?* en 2005.

Louis Gautier

Diplômé de l'ENA (1983), Louis Gautier est Conseiller maître à la Cour des Comptes et Rapporteur au Conseil constitutionnel, Consultant des Nations Unies et délégué national du Parti socialiste aux questions stratégiques. Il a été Conseiller auprès du Premier Ministre Lionel Jospin chargé des questions stratégiques et de défense de 1997 à 2002. Professeur associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, il enseigne également à l'IEP, à l'ENA ou encore à la Sorbonne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Face à la guerre*, en 2006, *Mitterrand et son armée*, en 1999, *La nouvelle politique économique*, ou encore *l'Etat face à la mondialisation* en 1997.

Elisabeth Guigou

Députée de Seine-Saint-Denis, ancienne ministre, Elisabeth Guigou est issue de la promotion 'Simone Weil' de l'ENA. Elle s'engage dans la politique dans les années soixante à la Convention des institutions républicaines, puis au sein du PSU et du PS. Elle fait ses débuts dans le cabinet de Jacques Delors en 1982, puis rejoint celui de François Mitterrand à l'Elysée. Nommée secrétaire générale du comité interministériel, elle est en charge des questions économiques européennes, puis de l'Europe centrale et orientale. Ministre déléguée aux Affaires européennes de 1990 à 1993, elle intègre le Parlement européen en 1994. Elue députée du Vaucluse en 1997, elle devient Garde des Sceaux puis ministre des Affaires sociales dans le Gouvernement Jospin. Elle est élue députée de Seine-Saint-Denis en

2002. Elle est aujourd'hui vice-présidente de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée. Élisabeth Guigou est la présidente, avec Jean-Noël Jeanneney, d'Europartenaires, dont elle est également la créatrice.

Ernst Hillebrand

Directeur de la FES depuis l'été 2007, il a fait des études de sciences politiques à l'Université de Munich, obtenant son doctorat en 1989. Depuis 1990, il a occupé divers postes en Afrique, Amérique latine et Europe au sein de la Fondation Friedrich-Ebert. De 1999 à 2001, il est en charge de la mise en place d'une ligne de travail sur les conséquences politiques, sociales et économiques de la mondialisation à la FES à Bonn. De 2001 à 2004 il a dirigé le bureau de la FES, à Santiago du Chili, puis de 2005 à 2007 le bureau de la FES à Londres. Il a été chargé de cours dans le domaine de la politique internationale à l'Université de Munich et à l'Université de Bonn. Il a fait de nombreuses publications et conférences en Europe, Amérique latine, Asie et Afrique.

Jean-Noël Jeanneney

Normalien, diplômé de l'Institut d'études politiques, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres et professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été président de Radio France et RFI et deux fois secrétaire d'Etat. Il a présidé la Mission du Bicentenaire de la Révolution française. Il a été, de 2002 à 2007, président de la Bibliothèque nationale de France. Il a publié notamment : *François de Wendel en République, l'Argent et le pouvoir*, nouvelle éd., Perrin, 2004, *L'Argent caché : milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France au XXe siècle*, Fayard, 1981 ; *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Seuil, 1996, 3e éd. 2000 ; *L'Echo du siècle : dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Hachette Littératures, 1999 et 2001 ; *L'Histoire va-t-elle plus vite ? Variations sur un vertige*, Gallimard, 2001, *Le Duel, une passion française*, Seuil, 2004, *Clemenceau, portrait d'un homme libre*, Mengès, 2005, *Quand Google défie l'Europe, plaidoyer pour un sursaut*, Mille et une nuits, 2005, deuxième édition en 2006, *Concordances des temps, dialogues radiophoniques*, Nouveau

Monde éditions, 2006, *La provende et l'étamine, lectures historiques et politiques (1946-2007)*, Tallandier, 2007. Jean-Noël Jeanneney est, depuis 1998, président d'Europartenaires avec Elisabeth Guigou.

Jörn Thießen

Né en 1961, est député au Bundestag depuis 2005. Il est membre de la commission de la Défense et membre suppléant de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Après des études de théologie protestante et de germanistique, Jörn Thießen a été de 1988 à 1993 directeur de cabinet du ministre président du Land de Schleswig-Holstein et de 1993 à 1994 assistant à l'Université de Kiel. À partir de 1994 il a été pasteur à Hambourg. De 1998 à 2002 il a dirigé le bureau du ministre de la Défense, Rudolf Scharping. De 2002 à 2005, il était directeur et professeur à l'Institut d'études en sciences sociales de la Bundeswehr.

Hubert Vedrine

Ancien élève de l'ENA, diplômé de Sciences-po Paris et titulaire d'une licence d'histoire. Hubert Védrine intègre, pendant cinq ans, le ministère de la Culture avant de rejoindre, en 1979, le ministère des Affaires étrangères. En mai 1981, il devient conseiller diplomatique auprès du président François Mitterrand. Puis, en 1988, il est nommé porte-parole de la Présidence de la République puis, de 1991 à 1995, Secrétaire général, poste qu'il occupera jusqu'au départ de François Mitterrand. En 1996, il entre comme associé au cabinet d'avocats Jeantet et publie *Les Mondes de François Mitterrand*, sur la politique étrangère conduite par ce dernier de 1981 à 1995. En mai 1997, nommé ministre des Affaires étrangères par Lionel Jospin, il le restera, jusqu'aux élections présidentielles de 2002. Au début de 2003, il crée la société de conseil en stratégie géopolitique " Hubert Védrine Conseil ". Il est président de l'Institut François Mitterrand, depuis 2003.

Sir Peter Westmacott

Né en décembre 1950 à Edington, un village du Somerset, au sud-ouest de l'Angleterre, Peter Westmacott suit des études au New College d'Oxford, avant d'entrer dans la carrière diplomatique en 1972. En 1978, il est détaché à la Commission européenne, à Bruxelles, avant d'être nommé à Paris de 1980 à 1984, où il est chargé des questions de politique industrielle, énergétique et commerciale. Après 3 ans au poste de directeur du cabinet de ministres délégués successifs à Londres, il est envoyé en 1987 à Ankara où il occupe la première de ses deux missions diplomatiques en Turquie. Il devient ensuite directeur adjoint du cabinet de SAR le Prince de Galles, de 1990 à 1993. De 1993 à 1997, il est conseiller en charge des affaires politiques et de la communication à Washington. En 2000, il rejoint le Conseil du Foreign and Commonwealth Office au poste de sous-secrétaire adjoint, avant d'être appelé à retourner à Ankara en 2002, cette fois, au poste d'ambassadeur. Il est ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris depuis 2007.

EUROPARTENAIRES



FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG

Lieu de réflexion et d'échange, **Europarténaires** soutient un projet de société propre à redonner du sens à la construction européenne et à redéfinir les rôles et les responsabilités des acteurs sociaux ou politiques. Face à la mondialisation, Europarténaires défend le modèle d'une Europe forte, capable de développer et de promouvoir une action collective qui assure volontarisme politique et participation citoyenne, dynamisme économique et intérêt général, concurrence et solidarité, une Europe qui pèse davantage encore dans le destin collectif de la planète.

Pour faire avancer l'Europe, Europarténaires rassemble et mobilise des Européens convaincus et des responsables du monde politique, économique, social et culturel, dans un esprit pluraliste et ouvert à toutes les sensibilités. L'association organise des débats publics et publie des documents de réflexion sur tous les aspects de l'intégration européenne.

Fondée en 1994 par Elisabeth Guigou, l'association Europarténaires est aujourd'hui co-présidée par Elisabeth Guigou et Jean-Noël Jeanneney.

Europarténaires

44 rue de la Clef, 75005 Paris

Tél. : 01 40 51 05 04 – Fax : 01 40 51 08 87

e-mail : europe@europartenaires.net

Contact : fabien.menant@europartenaires.net

Internet : http://www.europartenaires.net

La **Friedrich-Ebert-Stiftung** a été créée en 1925, selon les dernières volontés politiques de Friedrich Ebert, premier président allemand élu démocratiquement. Son expérience personnelle l'a conduit à proposer la création d'une fondation dans le but de promouvoir la formation politique, de faciliter l'accès aux études supérieures et à la recherche aux jeunes et de contribuer à l'entente et à la coopération internationales.

Interdite par les nazis en 1933 et rétablie en 1947, la Friedrich-Ebert-Stiftung est aujourd'hui la plus grande fondation politique d'Allemagne. Elle poursuit ses objectifs d'origine et souscrit aux idées et aux valeurs fondamentales de la démocratie sociale.

La Friedrich-Ebert-Stiftung est installée en France depuis 1984. Son bureau de représentation est dirigé par Ernst Hillebrand. Entre autres, il organise, en collaboration avec des institutions politiques, scientifiques et publiques, des rencontres franco-allemandes, des colloques européens et des journées de réflexion. Ces activités répondent aux défis de l'intégration européenne et ont pour finalité d'élaborer et de discuter des sujets qui se posent au sein de l'Union européenne.

Friedrich-Ebert-Stiftung

41 bis boulevard La Tour-Maubourg, 75007 Paris

Tél. : 01 45 55 09 96 – Fax : 01 45 55 85 62

e-mail : fes@fesparis.org

Internet : http://www.fesparis.org

Co-directeurs de la publication : **Elisabeth Guigou, Ernst Hillebrand, Jean-Noël Jeanneney**

Directeur de la publication : **Jean Alègre**

Coordination : **Fabien Menant**

Conception et création graphique : **Fabien Menant**

Remerciements à : **Ute Haug** (FES), **Joël Cauvin**, et particulièrement à **Michèle Thomas** pour son aide précieuse dans la rédaction de ces actes (Europartenaires)